

CARNETS DE CAMPAGNE

Les prétentions de Baâdji et la tentation du pouvoir de Makri P. 2

CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

CINQ VOLS, QUATRE PAYS CONCERNÉS ET DES CONDITIONS DRACONIENNES

Si difficile de rentrer au bercail...



Cinq vols hebdomadaires, quatre pays concernés et des conditions, pour le moins, draconiennes pour les voyageurs, en prévision de la réouverture partielle du ciel algérien. Page 3



MAHREZ :

«Mon rêve ultime, gagner la Coupe du monde !»

Impliqué dans 10 buts lors de ses 11 dernières titularisations à Man City, Mahrez devient le deuxième meilleur passeur décisif africain de l'histoire en Premier League, après l'Ivoirien Didier Drogba (54 passes décisives). **Page 14**

RÉUSSIR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les 41 propositions du patronat

La Commission énergie de la Confédération algérienne du patronat-citoyens (CAPC, ex-FCE) a rendu publique hier une contribution visant à aider dans la prise de décisions concernant la réussite de la transition énergétique en Algérie. **Page 6**

7^E ÉDITION DU FORUM AFRICAIN D'INVESTISSEMENT ET DE COMMERCE

Vers une économie intégrée et compétitive

La 7^e édition du Forum d'investissement et de commerce africain s'est ouverte, hier, à l'hôtel Sheraton d'Alger. L'accent a été mis lors de cet événement sur les partenariats « gagnant-gagnant » entre les pays du continent, à même de booster les économies africaines. **Page 5**

500 000 AUTRES DOSES DE VACCINS ANTI-COVID-19 ATTENDUES HIER

La campagne de vaccination monte en puissance

Page 4



CRÉSUS

Quotidien national ■ mardi 25 Mai 2021 ■ 7^{ème} année n°648 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro

CARNETS DE CAMPAGNE

Les prétentions de Baâdji et la tentation du pouvoir de Makri

Les quelques affiches électorales placardées sont vite déchirées. Seules quelques formations telles que le MSP, El Bina, le PJD de Djaballah, le mouvement El Moustakbel de Belaïd Abdelaziz et quelques listes indépendantes ont pu tirer leur épingle du jeu. Des formations d'élites comme le FLN, le RND sont quasiment absentes...

C'est une campagne virtuelle à laquelle on assiste aujourd'hui. Pas de meetings, pas de rencontres de proximité ni encore moins de foules immenses venues à la rencontre des candidats ou des leaders de partis. Tout se fait en catimini, la nuit et sur les réseaux sociaux. Bien sûr, la télévision publique diffuse des spots publicitaires ainsi que des extraits des interventions aux différents JT sans plus. A titre d'exemple à Tizi-Ouzou, ville frondeuse par excellence et à un degré moindre Béjaïa, on n'y voit ni affichage ni meetings pour l'instant. Comme si le vote du 12 juin n'existait pas. Les partis dits de l'ex-alliance présidentielle ont peur de s'afficher dans cette ville mais d'autres hésitent pour l'instant à s'aventurer. Mais la présidente du parti Tajamoue Amal El Jazair (TAJ), Fatima-Zohra Zerouati, ne s'embarrasse pas de ces questions. Elle a tenu à aller à la rencontre des gens, dimanche dernier, à El Mohammadia et El Harrach, deux communes populaires et à forte concentration humaine. Cette ancienne ministre sous le gouvernement Bedoui explique que l'action de proximité que mène sa formation politique est «l'expression de l'intention sincère» des candidats de TAJ et de leur volonté de transmettre les préoccupations des citoyens et de les représenter au mieux à la prochaine Assemblée nationale. La présidente du TAJ a abordé les grandes lignes du programme électoral, lequel «repose essentiellement sur le recouvrement de la confiance du citoyen et la restauration de ses relations avec la classe politique, tout en opérant la rupture avec les anciennes pratiques qui se sont reflétées par l'abstention de la majeure partie du peuple de tout ce qui a trait à l'édification des institutions de l'Etat à travers les urnes» dit-elle. Au FLN, la galère continue pour ce parti qui n'a pas connu une aussi grande humiliation depuis sa création. Après avoir annulé un meeting programmé à Blida en début de semaine, connu une altercation entre de res-



ponsables dans un meeting, hier trois mouhamedh de Tizi-Ouzou, Sidi Bel-Abbès et Tarf ont refusé de faire campagne pour le parti en signe de protestation contre le choix faits sur les listes de candidats par le SG, Abou Fadl El Baâdji. Le nouveau patron de l'ex-parti unique a reconnu que son parti durant tout le temps où il était au pouvoir «a pratiqué la répression et l'injustice durant des années mais n'a pas pour autant vendu le pays» dit-il à partir de Médéa. Le SG du FLN croit dur comme fer que son parti retrouvera le pouvoir à la faveur de ces élections où il compte, selon lui, revenir par la grande porte : «Nous sommes nés pour gouverner» dit-il devant une assistance médusée.

LES INDÉPENDANTS BOUSCULENT LA HIÉRARCHIE

Le président du MSP n'a pas caché ses ambitions ou son audace de devenir Premier ministre dans le futur gouvernement qui sera issu des élections législatives du 12 juin prochain. Makri a indiqué, dans un de ses meetings, que le MSP est disposé à participer au futur gouvernement non pas uniquement avec des ministres, mais en tant que partenaire. «Nous ne voulons pas de postes de ministres, mais plus que cela». Le Palais du Dr Saâdane ? Lors de son passage hier à la rédaction de la Chaîne III, Makri, plus explicite, précise : les politiques sont là pour «transformer les dangers en opportunités afin de faire sortir le pays de sa crise et aller de l'avant», a-t-il

souligné en substance et de noter que «la seule solution valable pour notre crise passe strictement par les élections». Faisant fi à toute concurrence, le chef de file du parti islamiste ne craint aucune compétition eu égard à l'expérience acquise. «Nous sommes un parti qui a son programme, son assise et son expérience», a affirmé le chef du MSP et d'assurer «on assume la compétition et on peut faire de très bons résultats. Ceci dit, nous n'avons pas peur de la compétition électorale malgré que nous étions toujours les victimes des élections, dites truquées, et qui dit quotas, dira que nous avons été toujours la victime essentielle de la politique des quotas. Toutefois, si le temps des quotas est révolu, tant mieux pour l'Algérie et tant mieux pour nous. Nous actons la parole du Président, qui pèse beaucoup, et attendons que l'administration l'entende bien de cette oreille et fasse dans la transparence en œuvrant dans le cadre tracé par Abdelmadjid Tebboune» espère-t-il. Des candidats de la liste indépendante «Alger la Blanche» ont affirmé leur engagement à rétablir la confiance entre le citoyen et l' élu, et de porter les préoccupations des différentes tranches de la société, notamment, la jeunesse, aux pouvoirs publics. Faire entendre la voix du simple citoyen algérien, permettre aux compétences universitaires de contribuer à la prise de décision, garantir une meilleure représentativité de certaines communes d'Alger, jusque-là négligées, au sein de l'Assemblée nationale, représentent d'autres

engagements affirmés par certains candidats indépendants parmi les 36 inscrits sur la liste «Alger la Blanche» de la wilaya d'Alger. Dans une déclaration à l'APS, le candidat indépendant Djamel Maâfa, ancien journaliste à la télévision publique a indiqué que la mission du parlementaire «doit être réhabilitée» afin qu'il puisse «l'exercer réellement», soulignant, à ce propos, que le parlementaire «doit être au cœur de toute activité politique et à l'écoute du citoyen». Il a ajouté que l'acte politique doit être également réhabilité afin de «créer une nouvelle relation entre le citoyen et l' élu, basée sur la confiance». Pour sa part, le candidat indépendant Mohamed Kobbî (commune de Baraki) a salué le « nombre important» des listes indépendantes pour les prochaines législatives, estimant que cela était un «signe encourageant et motivant» pour l'ensemble des candidats qui aspirent à un siège au sein de l'Assemblée nationale afin d'assurer une « représentativité efficace et efficiente» du citoyen algérien. De son côté, la candidate indépendante Amina Ismaël (commune de Dar El-Beida) a appelé les citoyens à faire confiance aux candidats indépendants, faisant valoir que la liste est composée de personnes issues du peuple et majoritairement universitaires. «Nous faisons partie de la société algérienne. Notre mission est d'élever la voix du citoyen et de porter ses préoccupations aux pouvoirs publics sans intermédiaire», a-t-elle indiqué.

Mahmoud Tadjer

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

Les jeunes à l'assaut de la Chambre basse du Parlement

Les élections législatives du 12 juin 2021 se distinguent des précédentes échéances législatives par la présence remarquée des jeunes qui sont nombreux à aller à l'assaut de la Chambre basse du Parlement, et ce, à la faveur d'un nouveau mode de sélection des candidats qui leur fait la part belle. Contrairement aux précédentes législatives, les jeunes sont présents en force sur les listes de candidature. Cela s'explique notamment par l'exigence de réserver la moitié de ces listes aux candidats âgés de moins de 40 ans.

Pour les partis politiques en lice, les jeunes sont désormais des acteurs incontournables sur lesquels il faut miser dans la course aux sièges à l'Assemblée populaire nationale (APN). Dans une démarche visant à regagner une crédibilité qui s'est érodée auprès des citoyens, qui voient en eux le reflet d'un ancien système associé dans la mémoire collective à l'échec, les partis politiques se sont attelés au rajeunissement de leurs listes de candidature en prévision des législatives du 12 juin. Une tendance qui s'est davanta-

ge confirmée avec l'émergence d'un nouveau courant dominé par les listes d'indépendants, qui se sont adjugé la part du lion des candidatures retenues par l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie). Les partis politiques participant aux législatives continuent d'ailleurs de s'appuyer sur les jeunes en les plaçant, cette fois-ci, au centre de leurs discours politiques lors de la campagne électorale qui a débuté jeudi dernier.

R. N/APS

CRÉBUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59

CINQ VOLS, QUATRE PAYS CONCERNÉS ET DES CONDITIONS DRACONIENNES

Si difficile de rentrer au bercail...

Cinq vols hebdomadaires, quatre pays concernés et des conditions, pour le moins, draconiennes pour les voyageurs, en prévision de la réouverture partielle du ciel algérien.

Les Algériens bloqués à l'étranger, désirant rentrer au pays, doivent, selon les mesures annoncées par le gouvernement, disposer d'un résultat négatif de test RT-PCR, s'acquitter des frais d'hébergement pour un confinement obligatoire auquel ils devraient se soumettre en sus des frais d'un autre test Covid-19 prévu par les autorités sanitaires. En effet, le Premier ministre, Abdelaziz Djerdj, a arrêté, hier, les mesures nécessaires à la réouverture partielle des frontières, qui sera mise en œuvre à partir du 1er juin prochain. Et pour les voyageurs qui voudraient embarquer à destination de l'Algérie, ils ne pourront le faire qu'à partir de quatre pays : La France, l'Espagne, la Turquie et la Tunisie. Ces vols sont répartis sur la semaine à raison de trois vols hebdomadaires de et vers la France, soit deux pour Paris et un pour Marseille, et un vol hebdomadaire de et vers chacun des pays que sont la Turquie (Istanbul), l'Espagne (Barcelone) et la Tunisie (Tunis). L'ensemble des ces vols seront assurés par la compagnie nationale Air Algérie, précisent les services du Premier ministre. Concernant les aéroports appelés à recevoir les voyageurs en Algérie, la même source a indiqué que «dans un premier temps, seuls les aéroports d'Alger, d'Oran et de Constantine sont autorisés à accueillir les passagers à l'arrivée ou en partance des destinations sus indiquées». Pour les autorités, ces mesures s'inscrivent «dans l'objectif de préserver la santé des citoyens» et en vue de «les prémunir contre tout risque de propagation du Covid-19». La démarche adoptée est «basée sur la prudence, la progressivité et la flexibilité», a-t-on encore souligné, ajoutant toutefois que «ces mesures restent adaptables en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique». Ainsi, pour les conditions d'em-



barquement, à destination de l'Algérie, le voyageur doit être «détenteur du résultat négatif d'un test RT-PCR datant de moins de 36 heures avant la date du voyage», devra «disposer d'un billet valide et de la fiche sanitaire dûment renseignée» et «s'acquitter préalablement des frais inhérents au confinement sanitaire obligatoire auquel (il) doit se soumettre à l'arrivée sur le territoire national ainsi que les frais du test de dépistage du Covid-19, prévus par les autorités sanitaires». Plus que ça, les frais de séjour dans les sites d'hébergement «sont à la charge exclusive du pas-

sager», insiste-t-on. Et ce n'est pas tout, puisqu'à l'arrivée, le passager doit présenter son test RT-PCR de moins de 36 heures, se soumettre à un confinement sanitaire obligatoire «d'une période de cinq (5) jours au niveau d'un des établissements hôteliers prévus à cet effet, avec un contrôle médical permanent» et subir «un test de dépistage du Covid-19 à la fin du confinement». C'est aux termes de ce confinement sanctionné par un test négatif que le passager sera autorisé à rejoindre sa destination finale dans le pays. À défaut, et «en cas de résultat positif, le confinement est reconduit pour

une période supplémentaire de cinq (5) jours». Les services du Premier ministre précisent, par ailleurs, qu'une liste des établissements hôteliers, offrant toutes les conditions requises pour le confinement des passagers, est arrêtée conjointement entre les secteurs de l'Intérieur, du Tourisme et de la Santé. En outre, pour les modalités de sortie du territoire national, «les passagers demeurent soumis aux seules conditions édictées par les autorités des pays d'accueil pour leur entrée sur leur territoire», est-il indiqué.

Aïssa M.

Pour cause de vents de sable : perturbations des vols

Air Algérie a annoncé hier des perturbations dans les vols intérieurs de et vers le Sud, en raison de mauvaises conditions climatiques. Dans son communiqué, la compagnie aérienne a même prévenu de l'annulation de tous les vols

de cette destination si ces conditions persistent. A noter que les services de la météo prévoient des vents très forts, dépassant les 50 km/heure pour la journée, précisant qu'ils seront accompagnés de bourrasques de sable altérant

la visibilité. Les wilayas concernées sont Laghouat, Béchar, Djelfa, El Bayadh, Naâma, Ghardaïa, Ménéa, Béni-Abbès et Timimoun, ainsi que l'ensemble des régions côtières du nord du pays.

55E SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES ARABES DE LA SANTÉ

Benbouzid participe aux travaux

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a participé dimanche par visioconférence aux travaux de la 55e session ordinaire du Conseil des ministres arabes de la Santé consacrée à l'examen de nombre de questions, notamment les répercussions de la pandémie de la Covid-19 sur le système de santé arabe, indique lundi un communiqué du ministère. Lors de cette réunion virtuelle, M. Benbouzid a exprimé «la pleine solidarité du gouvernement et du peuple algérien avec les Palestiniens», soulignant que l'Algérie apportera un «soutien matériel» à la Palestine, précise la même source. Les participants à cette session, présidée par la Tunisie, se sont penchés sur plusieurs questions, dont le projet de stratégie arabe d'accès aux vaccins anti-Covid, la conjugaison des efforts pour assurer la répartition équitable des vaccins entre les pays arabes, le projet de stratégie budgétaire arabe tenant compte de la santé et le projet d'allocation commune du Conseil des ministres arabes de la Santé devant la 74e session de l'Assemblée générale de l'Organisation mondiale de la santé. D'autres points étaient à l'ordre du jour de ces travaux, notamment la situation sanitaire dans les territoires palestiniens occupés, à El-Qods et au Golan syrien occupé, la décision du Conseil ministériel arabe du tourisme relative à la relance du secteur touristique dans les pays arabes et la composition du bureau exécutif du Conseil des ministres arabes de la Santé pour 2021-2023 et du Conseil arabe des spécialités, conclut le communiqué.

BENBOUZID SUR LA LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE DE COVID-19 :

« L'Algérie a pris des mesures au plus haut niveau de l'Etat »

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a affirmé, lors de la 74e session de l'Assemblée mondiale de la santé, que l'Algérie avait pris des mesures «au plus haut niveau de l'Etat» pour faire face au défi sanitaire que représente la pandémie de Covid-19. L'Algérie qui n'a pas été épargnée à l'instar des pays de par le monde, a rapidement pris des mesures au plus haut niveau de l'Etat en vue de faire face à ce défi sanitaire, à travers notamment la création d'une cellule de crise intersectorielle présidée par le Premier ministre, d'une Commission de suivi et de coordination au ministère de la Santé et d'un Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, ainsi qu'à travers l'orientation des décisions de riposte à la Covid-19 et ce, en matière de prévention et de prise en charge, a rappelé le ministre. A ce

propos, M. Benbouzid a indiqué que l'Assemblée mondiale de la santé tient sa 74e session virtuellement dans le contexte de cette crise mondiale « induite par la pandémie de la Covid-19 depuis environ une année et demi et qui a eu des répercussions sanitaires et socio-économiques, à divers degrés, sur tous les Etats du monde ».

Cette crise sanitaire a révélé, poursuit le ministre de la Santé, «plusieurs insuffisances dans tous les systèmes de santé, y compris le système le mieux organisé et le plus efficace, ce qui nous montre que nous n'étions pas prêts à faire face à une catastrophe sanitaire de cette ampleur». Cet engagement politique au plus haut niveau de l'Etat en Algérie, ajoute le Professeur Benbouzid, a permis de «prendre de fortes mesures ayant contribué à la stabilisation de la situation épidémiologique». «Nous devons tirer les enseignements de

cette pandémie en vue d'asseoir de manière efficace des systèmes de santé plus souples et aptes à riposter à tout phénomène sanitaire inhabituel». Pour M. Benbouzid, il importe que chacun «fasse preuve d'esprit de solidarité dans ce contexte relatif à la vaccination contre la Covid-19 et d'en assurer un accès universel, à travers les mécanismes connus ou la coopération bilatérale ou multilatérale», ajoutant que «la levée des brevets sur les vaccins permet une production plus élargie et une facilitation d'accès au vaccin dans les pays à revenu faible et qui connaissent une situation épidémiologique préoccupante». Le ministre a rappelé, à l'occasion, que «l'Algérie partage la vision ambitieuse et déterminée du Directeur général, notamment les grands défis que l'Organisation mondiale de la santé doit relever à l'avenir».

APS

CÉLÉBRATION
DE LA JOURNÉE NATIONALE
DES SMA

De nombreuses activités au programme dès aujourd'hui

L'Association des anciens Scouts musulmans algériens (SMA) organisera à partir d'aujourd'hui de nombreuses activités au niveau national, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du scout et du 80e anniversaire du décès en martyr de Mohamed Bouras, fondateur du mouvement en Algérie, a indiqué lundi un communiqué de l'association. Tracé en partenariat avec le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, le programme qui durera jusqu'au premier juin prochain, prévoit l'inauguration, mardi, du Musée du scoutisme dans la wilaya de Djelfa, sous la supervision du Commandant général, Mustapha Saâdoune. Le programme de mercredi prévoit également une visite à la tombe du martyr Mohamed Bouras pour réciter la Fatiha et le lancement du coup d'envoi de la caravane «Chahid Bouras» qui s'arrêtera dans les établissements d'enseignement pour faire connaître la vie du Chahid et le mouvement scout, ainsi que l'organisation d'une cérémonie de distinction au Musée national du Moudjahid à partir de 19h00, avec un défilé des scouts à l'esplanade de Riad El Feth. Il sera procédé, aussi, à l'inauguration, jeudi, d'un mémorial à la Place Kennedy dans la commune d'El Biar et à l'organisation d'une conférence historique au siège du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, tandis qu'il sera question, samedi, de poser la première pierre du mémorial à la prise d'eau à El Harrach, lieu du premier congrès constitutif du mouvement scout sous la présidence du Chahid Mohamed Bouras, en sus de l'organisation d'un festival de jeux et de concours d'histoire au profit des enfants de la commune de Sidi M'hamed à Alger. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait approuvé, lors de la réunion périodique du Conseil des ministres du 18 avril dernier, l'institution de la journée du 27 mai, date d'exécution du Chahid Mohamed Bouras, Journée nationale des scouts musulmans, et ce en vue «d'immortaliser les épopées, préserver la mémoire nationale et renforcer la solidarité nationale. Il s'agit aussi d'exprimer la volonté de l'Etat de développer le mouvement éducatif de volontariat qui inculque l'esprit de générosité et de leadership». Né le 26 février 1908 à la ville de Miliana, le Chahid Mohamed Bouras est le fondateur des Scouts musulmans algériens (SMA). Il a été exécuté par les forces d'occupation françaises le 27 mai 1941 à Hussein Dey (Alger). Mohamed Bouras a fondé le premier groupe scout «El Fallah» en 1935 et la Fédération des scouts musulmans algériens en 1939 et a consacré sa vie à la formation des jeunes algériens et à la diffusion des valeurs de lutte, de rigueur et de discipline dans les rangs des SMA.

APS

500 000 AUTRES DOSES DE VACCINS ANTI-COVID-19 ATTENDUES HIER

La campagne de vaccination monte en puissance

Après avoir accusé un énorme retard, du fait du nombre insuffisant de doses de vaccins achetés par l'Algérie, la campagne de vaccination est appelée à monter en puissance à partir de cette semaine.

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a donné avant-hier pour rappel, une instruction au ministre de la Santé lui ordonnant d'intensifier la campagne de vaccination tout en veillant au respect du cadre organisationnel et logistique mis en place dans le cadre du décret présidentiel datant du 21 janvier 2021. Aussitôt, et suite à ces instructions, le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a invité lundi les citoyens désirant se faire vacciner contre la Covid-19, à se présenter au niveau des structures de santé de proximité dédiées à cet effet. «La priorité est accordée aux personnes âgées de plus de 60 ans et aux personnes présentant des comorbidités», précise le ministère dans un communiqué. Une plateforme numérique est mise à la disposition des citoyens et accessible à cette adresse : https://vaccovid19.sante.gov.dz:9580/rdvac/select_la_ng_form/. Le ministère rappelle, à ce titre, aux citoyens la nécessité de se munir d'une pièce d'identité le jour de leur vaccination. «Même vaccinés, il est nécessaire de maintenir les mesures barrières, à savoir le lavage des mains, la distanciation physique et le port du masque», souligne encore le ministère. Lancée fin janvier en Algérie, la campagne de vaccination contre la Covid-19 est placée sous le slogan «Faites-vous vacciner et dites aux autres: moi j'ai fait mon vaccin, et toi ?». Ainsi avec l'acquisition de centaines de milliers de doses, la campagne de vaccination va «démarrer» sérieusement. L'Algérie devrait d'ailleurs recevoir aujourd'hui un autre lot de 500 000 doses de vaccins qui viendra s'ajouter aux 758 000 doses réceptionnées la semaine dernière, dans le cadre du système Covax et les 170



000 doses annoncées également par l'Institut Pasteur Algérie, ce qui portera le total de doses réceptionnées en une semaine à 1 428 400 unités. Cela en attendant l'arrivée d'autres doses début juin, selon l'annonce faite par le Pr Benbouzid. La répartition des nouveaux vaccins, la semaine écoulée, se fera en fonction de la situation épidémiologique des wilayas, lesquelles feront aujourd'hui même l'objet d'un classement lors de la réunion présidée par le ministre de la Santé, a déclaré le Pr Mahyaoui hier au micro de la Radio nationale. Le membre du conseil scientifique contre la Covid-19 a profité pour annoncer l'arrivée aujourd'hui même d'un nouveau lot de 500 000 doses du vaccin chinois ce qui va selon lui permettre de donner un coup d'accélérateur à la campagne vaccinale. Le Pr

Mahyaoui a appelé les équipes médicales concernées par la vaccination à se mobiliser pour imprimer un rythme supérieur à la vaccination à laquelle il invite les citoyens en s'inscrivant sur les plateformes du ministère et les services dédiés des hôpitaux et des polycliniques de proximité. Le Pr Mahyaoui a également expliqué que les vaccins acquis par l'Algérie sont efficaces, recommandant aux citoyens de ne pas choisir de vaccin et de respecter leur rendez-vous pour ne pas perturber le rythme de déroulement des vaccinations. Le ministère de la Santé a invité hier les citoyens désirant se faire vacciner contre la Covid-19, à se présenter au niveau des structures de santé de proximité dédiées à cet effet.

M. T.

L'AFFAIRE DES ENSEIGNANTES AGRESSÉES À BORDJ BADJI-MOKHTAR MET EN COLÈRE BOUDIBA

« Ils ont voulu étouffer l'affaire »

C'est un véritable pavé dans la mare que vient de jeter Messaoud Boudiba, le porte-parole du Cnapeste, lors du sit-in organisé, hier, devant la direction de l'Éducation de la wilaya de Boumerdès. Messaoud Boudiba a accusé les autorités d'avoir cherché à étouffer l'affaire. «Quand des enseignantes sont agressées et aucun responsable national ne s'est déplacé sur place, dans les heures qui ont suivi l'affaire, c'est la preuve qu'il y a une volonté de minimiser l'affaire»,

dit-il reprochant au gouvernement la «mollesse» de sa réaction «alors qu'il aurait fallu dépêcher une délégation ministérielle pour envoyer un signal fort et dire que l'enseignant est une ligne rouge» ajoute-t-il. Selon lui, cette agression sauvage «a mis en lumière la situation catastrophique de l'institution scolaire et de l'enseignant» fait-il observer, n'excluant pas d'autres actions de protestation dans les prochains jours. Des rassemblements de solidarité et

de dénonciation ont été organisés, hier, devant plusieurs directions de l'Éducation, à l'appel des syndicats autonomes pour «attirer l'attention sur la situation catastrophique des enseignants», du Premier ministre. Les syndicats ont révélé que les enseignantes agressées auraient même fait l'objet de pressions de la part des autorités afin de «ne pas faire trop de vagues» pour que «l'affaire ne parasite pas la campagne électorale».

DJERAD RÉAGIT À L'AGRESSION

« Inacceptable ! »

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a affirmé, dimanche à Alger, que «toute atteinte ciblant la femme algérienne dans son intégrité, physique ou morale, est inacceptable», exprimant sa colère face «aux actes criminels isolés contre la femme dans certaines régions» du pays. «La femme algérienne, c'est la moudjahida, l'éducatrice, la politicienne, l'artiste et la soignante. Elle est la mère, l'épouse, la fille et la camarade. Elle est présente dans le conscient collectif algérien, dans toute sa sacralité», a écrit le Premier ministre sur sa page officielle Facebook. M. Dje-

rad s'est dit en colère contre «les actes criminels isolés contre la femme dans certaines régions, et qui sont étrangers à l'authenticité et aux valeurs de la société algérienne». «Nous ne tolérerons aucune forme d'atteinte ciblant son intégrité, physique ou morale, et partant nous avons instruit le renforcement du gardiennage au niveau des résidences isolées et de punir tout acte ou atteinte à l'intégrité ou la quiétude de leurs résidentes», a-t-il fait savoir. Et d'ajouter : «Nous continuerons à garantir à la femme algérienne la place qui lui sied et son droit à la vie publique et à

la protection dans les espaces publics afin qu'elle puisse contribuer, avec courage et force, à l'édification de l'Algérie Nouvelle». «Nous n'épargnerons aucun effort pour criminaliser toute forme de violence visant la femme ou son image, par n'importe quel moyen», a encore assuré le Premier ministre. Pour rappel, neuf enseignantes du cycle primaire ont été, mardi passé, victimes d'une agression physique et vol dans leur logement collectif à Bordj Badji-Mokhtar, par une bande de malfaiteurs.

APS

UNITÉ TSS DU COMPLEXE
EL HADJAR

Le certificat de conformité renouvelé



L'unité des Tubes sans soudure (TSS) spécialisée dans la fabrication de tubes line pipe pour le transport des hydrocarbures et de tubes casing pour le coffrage des puits de pétrole du complexe Sider El Hadjar d'Annaba, a renouvelé, la semaine dernière, le certificat de conformité de ses produits et son système de management aux exigences internationales, a-t-on appris dimanche dernier auprès de la cellule de communication de ce complexe. La même source a précisé que l'unité TSS de Sider El Hadjar a «renouvelé avec succès» la certification de ses produits par les normes américaines API 5L et API 5CT de l'American Petroleum Institute (API) après un audit qui s'est déroulé entre le 26 et le 29 avril dernier. L'unité des tubes sans soudure a également renouvelé la certification de son système de management par la dernière version ISO 9001, et ce, après un audit effectué entre le 18 et le 20 mai courant par visioconférence. Sur un autre registre, la même source a annoncé qu'un contrat a été signé hier entre le complexe Sider El Hadjar et le groupe Sonelgaz relatif à la fabrication par l'unité TSS de plus de 200 km de tubes line pipe pour le transport du gaz. Ce contrat représente un plan de charge d'une année pour l'unité des tubes sans soudure, certifiée ISO 9001 depuis 1999. L'unité TSS emploie 450 travailleurs avec une capacité de production estimée à 30 000 tonnes/an.

INCENDIE À LA STATION DE
POMPAGE GR5 DE HASSI R'MEL

«Aucune perte humaine ou matérielle»



La société Sonatrach a affirmé dans un communiqué publié dimanche dernier que l'incendie qui s'est déclaré au niveau de la station de pompage de gaz GR5 relevant de la zone de Hassi R'mel n'a eu aucun impact sur la continuité de l'exploitation et a été maîtrisé sans enregistrer de perte humaine ou matérielle. «Suite à la diffusion d'informations inexacts sur la survenue d'un incendie dans une installation au niveau de la station de pompage de gaz GR5 relevant de la zone de Hassi R'mel, Sonatrach informe que cet incendie s'est déclaré, le 23 mai 2021 à 13h40 au niveau d'une installation en cours de maintenance et a été maîtrisé en l'espace d'une demi-heure, grâce à l'intervention rapide et efficace des unités de Sonatrach entraînées pour ce genre de cas», indique la même source. La société affirme que dans «de tels cas, il a été procédé à l'activation du système des urgences commun entre l'ensemble des unités spécialisées de Sonatrach et de la Protection civile».

7^e ÉDITION DU FORUM AFRICAIN D'INVESTISSEMENT ET DE COMMERCE

Vers une économie intégrée et compétitive

La 7^e édition du Forum d'investissement et de commerce africain s'est ouverte, hier, à l'hôtel Sheraton d'Alger. L'accent a été mis lors de cet événement sur les partenariats « gagnant-gagnant » entre les pays du continent, à même de booster les économies africaines.

Organisée par le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (Caaid), cette journée a vu la participation de plusieurs experts et diplomates venus partager leur connaissance et vision de l'économie africaine et les moyens de la développer. Le président-directeur général du Caaid, Amine Boutalbi, a tenu à souligner, lors de cet événement, qu'il fallait insuffler une nouvelle dynamique à l'économie africaine. Le but de ce forum est de « relever le défi lancé par le président de la République d'exporter plus de 5 milliards de dollars de recettes hors hydrocarbures ». Ce rendez-vous permettra de présenter aux participants une carte des économies africaines afin de permettre «de connaître ce qu'il est possible d'exporter vers l'Éthiopie ou vers le Sénégal ou encore la Libye». Selon lui, « l'Algérie est à l'avant-garde des exportations vers le continent africain, au vu de la construction du port d'Alger Ouest et de la transsaharienne » qui permettent une meilleure intégration et circulation des marchandises. Aujourd'hui, plus que jamais, il est temps que des « partenariats gagnant-gagnant soient réalisés et que le transfert technologique et de services, en Afrique, soit à l'ordre du jour ». L'Algérie est « à l'avant-garde en matière de politiques et de facilitations pour l'investissement », a fait savoir le représentant de l'Union africaine (UA), Hussein Hassan. Il a ainsi rappelé que les économies africaines possédaient des spécificités régionales et que le rôle de l'UA est justement d'intégrer tous ses pays en préservant leurs identités. L'investissement est pour lui, « le moteur du développement qui sera créateur de richesses et pourvoyeur d'emplois ». Le chef de bureau de la Banque africaine de



développement en Algérie, M Lassaâd Lachaâl considère qu'il faut prendre exemple sur l'Égypte en termes de transition économique, ce pays ayant réussi, selon lui, à « évoluer vers une économie de la connaissance ». Son Excellence l'ambassadeur de la République du Soudan, a souligné que les investisseurs étrangers viennent en Afrique, et que certains avaient tendance à voir l'Afrique comme «étant un continent ravagé par les conflits, l'instabilité, la maladie et la pauvreté ». Selon lui, il faut redorer l'image de l'Afrique comme ont réussi à le faire l'Inde ou les États-Unis qui ont connu des crises. Selon l'ambassadeur, il faut « faire confiance à la jeunesse africaine qui représente plus de 60% de la population », c'est pour cela, dit-il, que le Sénégal a mis en place un plan stratégique. Le représentant diplomatique a salué la

vision clairvoyante d'Abdelmadjid Tebboune en ce qui concerne les politiques et décisions qu'il a prises.

Vision également saluée par son homologue sénégalais qui a rappelé que l'Algérie « dispose du plus grand réseau de PME et PMI, qui apporteront une plus-value à l'économie algérienne ». Enfin, l'ambassadeur d'Éthiopie a tenu à mettre en avant le rôle primordial du secteur privé dans cette entreprise, qui ne doit pas être négligé. La deuxième journée du forum sera rythmée par des conférences d'experts en économie et les allocutions de différents ambassadeurs à l'instar de ceux de la Russie, de l'Indonésie ou encore de l'Afrique du Sud. En tout, pas moins de 20 représentations diplomatiques exposeront leur vision sur le marché africain et algérien lors de ce forum.

S. Chaoui

POUR ACCÉLÉRER LE MARCHÉ COMMUN AFRICAIN

Création d'une instance chargée de la gestion du passage de la transsaharienne

Une instance chargée de la gestion du passage de la route transsaharienne a été créée, hier, lors de la réunion du Comité de liaison de la route transsaharienne (CLRT) tenue en présence des ministres des pays membres et les représentants d'institutions internationales de financement.

La décision de création de cette instance au niveau du ministère du Commerce a été approuvée suite à une proposition des représentants du CLRT et des ministères des Affaires étrangères, des Finances, du Commerce, des Travaux publics et des Transports, afin de gérer ce projet qui se veut un facteur de développement du commerce, de l'investissement et de l'intégration africaine. Dans ce contexte, le ministre du Commerce, Kamel Rezig, qui intervenait par visioconférence aux travaux de cette réunion aux côtés du ministre des Travaux publics et des Transports, Kamel Nasri, a souligné l'importance de ce projet sur lequel mise l'Algérie pour accéder avec force aux marchés africains. «La route transsaharienne sera un axe principal pour le développement du commerce hors hydrocarbures et des activités économiques entre le nord et l'ouest de l'Afrique, en ce sens qu'elle contribuera à la réduction des coûts de transport et la captation des investissements étrangers», a-t-il ajouté. Et



de rappeler, par la même occasion, l'engagement de l'Algérie, porte de l'Afrique par excellence, notamment avec l'entrée en vigueur de la Zlecaf et la transformation de la route transsaharienne en un couloir économique. Pour sa part, le SG du CLRT, Mohamed Ayadi, a mis en avant l'importance de la création d'un couloir économique entre les pays membres du projet, «outil d'intégration régionale, et facteur de développement du commerce interafricain», a-t-il dit. Il a fait savoir, à cet égard, que le CLRT avait élaboré en 2009 une étude sur les possibilités d'échanges commerciaux entre les pays membres. Les recommandations de cette

étude ont souligné la nécessité de la mise en place d'un couloir et la création d'une instance commune chargée de soutenir et de promouvoir les échanges entre les pays membres du Clrt. Et d'assurer que le projet de la route transsaharienne avait «muri dans son volet matériel» pour la réalisation des objectifs consistant en l'accélération des échanges entre les pays membres, et parvenir partant à une plus important d'intégration régionale, notamment après l'entrée en vigueur de la Zlecaf. Le taux d'avancement du projet de la route transsaharienne est actuellement à 90%, soit 9 000 km sur un total de 9 900.

RÉUSSIR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le patronat avance 41 propositions

La Commission énergie de la Confédération algérienne du patronat-citoyens (CAPC, ex-FCE) a rendu publique hier une contribution visant à aider dans la prise de décisions concernant la réussite de la transition énergétique en Algérie.

La réflexion menée par Ryadh Boudjemadi, président de ladite Commission a débouché sur cinq piliers, lesquels ont été traduits par 41 propositions. Lors de son exposé au siège de la Confédération à Alger, devant des responsables du ministère de l'Énergie, des cadres de Sonelgaz, des opérateurs privés et des journalistes, Boudjemadi a développé les points cardinaux dégagés de la réflexion. Il s'agit, selon lui, d'améliorer le mix-énergétique, de développer des mesures d'efficacité énergétique, de préparer le lancement du Smart Energy, de soutenir l'innovation dans l'IoT et dans le Power to X, ainsi que l'internationalisation des acteurs locaux. Quant aux motivations qui ont poussé la CAPC à commander et à produire ce document, il y a lieu de retenir l'engagement de l'Algérie aux accords de la COP-21 de Paris, la consommation exponentielle du gaz en interne, la chute des prix du pétrole, la baisse des coûts du renouvelable avec des records à 10 dollars US/MWH et l'évolution des comportements sociaux dans la maîtrise de l'énergie. Se disant convaincu que la transition énergétique «n'est pas seulement une opportunité, mais une nécessité» pour l'Algérie, l'orateur relève toutefois des difficultés qu'il faudrait surmonter. La plus importante d'entre elles est incontestablement celle liée aux finances. Sur cette question, le conférencier a estimé qu'«il est difficile de



convaincre les investisseurs de lever toute la dette en dinar. Les volumes demandés seront difficiles à satisfaire par un pool de banques algériennes. De plus, les taux d'in-

térêts sont élevés, soit entre 5,5% et 7% et la maturité maximale autorisée de 7 ans est très basse». A titre de comparaison, argu-

er-t-on dans le document, les banques japonaises octroient des prêts au-delà de 15 ans, avec des taux qui ne dépassent pas 1%. Pour palier ce problème, Boudjemadi propose d'ouvrir le champ aux investisseurs étrangers, en association avec Sonatrach, qui lèveront des fonds auprès d'institutions bancaires internationales. Evoquant les entreprises algériennes, le document de la CAPC estime qu'elles ont un rôle central à jouer pour faire face aux défis de cette transition énergétique. Ces opportunités, ajoute la contribution, sont autant d'opportunités de renforcer le leadership international des entreprises algériennes vers une Afrique sub-saharienne qui ambitionne de développer 30 GW de solaire à l'horizon 2025. Il s'agit, par ailleurs, d'impulser une véritable dynamique du tissu économique local et faire émerger à terme des champions locaux qui partiront à la conquête de l'Afrique où des opportunités sont réelles et abordables pour les entreprises algériennes. En termes d'emploi, il a été démontré que les déploiements des énergies renouvelables à l'échelle d'un pays est porteur de création massive d'emplois directs et indirects. En 2017, près de 9 millions d'emplois ont été créés pour environ 900 GW de renouvelables installés dans le monde. En Algérie, ce ratio donnerait une création d'environ 300 000 postes pour un objectif de 30 GW de production d'énergie renouvelable à l'horizon 2050.

Hafid Mesbah

SELON GOLDMAN SACHS

Le baril de Brent à 80 dollars fin 2021



La banque américaine Goldman Sachs s'attend à ce que les prix du pétrole grimpent à 80 dollars le baril au quatrième trimestre de cette année, arguant que le marché a sous-estimé un rebond de la demande même avec une possible reprise de l'offre iranienne. «Les arguments en faveur de la hausse des prix du pétrole restent donc intacts compte tenu de la forte augmentation de la demande due aux vaccins face à une offre inélastique», a déclaré la banque dans une note, reprise hier par Reuters. Même «en supposant agressivement» un redémarrage des exportations iraniennes en juillet, les prix du Brent atteindraient toujours la barre des 80 dollars au quatrième trimestre, selon la même source. Les prix du pétrole ont chuté la semaine dernière après que le président iranien, Hassan Rohani, eut déclaré que les Etats-Unis étaient prêts à lever les sanctions contre les secteurs pétrolier, bancaire et maritime de Téhéran.

R. E.

VEILLE STRATÉGIQUE ET INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

Le Cnese organise un cycle de conférences

Le Conseil national économique, social et environnemental (Cnese) a annoncé hier dans un communiqué l'organisation à partir d'aujourd'hui d'un cycle de conférences sur la veille stratégique et l'intelligence économique, et ce, pour anticiper sur les différentes évolutions socio-économiques bâties sur différents types de scénarios. Ce cycle de conférence sera inauguré par une rencontre qui sera animée par Marc Lavoie, professeur émérite des sciences économiques à l'université d'Ottawa (Canada), autour du thème «La modélisation avec cohérence des flux et des stocks (Stock-Flow Consistent ou SFC)», a précisé la même source. Cette conférence sera suivie d'un débat et verra la participation des représentants des ministères et d'institutions directement concernés par cette problématique, a ajouté le communiqué. Au sujet de la tenue de ces conférences, le Cnese a mis en avant «les mutations que subit notre espace



socioéconomique à la faveur de processus de modifications profondes qui affectent notre environnement national et international, implique la mise en place des dispositifs d'observations et d'analyses appropriés et de stratégie devant guider le choix de politique éco-

nomique, sociale et environnementale de notre pays». Outre la mise en place de ces dispositifs d'observations et d'analyses, des centres d'intelligence économique, des systèmes intégrés d'observations et des outils de surveillance ont été installés à travers le monde pour anticiper sur différentes évolutions socioéconomiques bâties sur différents types de scénarios, a tenu à relever le Cnese. Partant de ce constat et afin d'atteindre ses objectifs, le Conseil national économique et social envisage d'organiser un cycle de conférences orientées sur la formation et qui vise l'appropriation par son encadrement, des modèles et instruments méthodologiques de simulation et de modélisation et qui concourt à la mise en place d'une veille stratégique au profit des policymakers, le tout devant aider, a-t-il mentionné, à «la prise de décision pour l'érection d'une nouvelle économie durable».

R. E.

AUTOMOBILE

Renault Algérie annonce une reprise «temporaire»

Après le dédouanement depuis avril dernier d'une partie des kits de montage en souffrance au port d'Oran, l'usine de montage automobile du constructeur français Renault en Algérie a repris ses activités de manière graduelle, a rapporté le site TSA, citant des responsables de l'usine. «L'usine a repris il y a quelques jours son activité d'une façon graduelle. La reprise est temporaire», selon la même source qui précise qu'«il faut du temps pour que l'usine atteigne sa capacité nominale de production. L'usine compte 280 travailleurs sur plus de 1 200 qui étaient employés avant son arrêt». Les mêmes responsables ont expliqué que «Renault a payé

la TVA et les droits de douane sur les kits dédouanés. Les prix des véhicules seront plus élevés que ceux qui sortaient de l'usine avant l'arrêt des importations des kits SKD/CKD, c'est-à-dire en 2019».

«Nous allons naturellement répercuter la TVA et les droits de douane sur le prix du véhicule assemblé», ont-ils ajouté. Le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a indiqué que des conditions ont été fixées pour permettre aux concessionnaires automobiles d'importer le plus grand nombre de voitures dans les plus brefs délais et au coût le plus bas possible. Belhimer a précisé que

«le gouvernement actuel travaille à reconsidérer l'ensemble du cadre juridique lié au dossier automobile, qu'il soit lié à l'importation ou au montage, afin de répondre aux besoins des citoyens et d'établir une véritable base industrielle qui dépend de la fabrication réelle et non du montage automobile». Pour rappel, Renault Algérie Production d'Oued Tlélat (Oran) a annoncé, en août 2020, avoir mis en place un plan social qui prévoit le licenciement de 476 travailleurs, 200 contractuels dont les contrats sont arrivés à terme et le maintien de 500 salariés en chômage technique.

R. E.

VICTIME DE «FAUX COMPTES» SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Algérie Télécom dénonce l'arnaque et met en garde

Sur sa page Twitter, Algérie Télécom met en garde ses clients contre les faux comptes portant le sigle de celle-ci sur Facebook, qui publient des informations erronées, dans le but d'accéder aux informations personnelles des clients.

Sur la même page, Algérie Télécom prévient ses abonnés quant aux risques auxquels ils sont exposés notamment « des campagnes de diffamation ». Cette entreprise publique algérienne de télécommunication a fait savoir que des centaines de publications au nom d'Algérie Télécom inondent Facebook soulignant que ces dernières « sont financées par des parties étrangères », visant à exploiter les données et informations personnels des

clients, leur permettant de constituer une base de données, utilisée à des fins d'escroquerie. Raison pour laquelle elle appelle ses clients via une vidéo d'une trentaine de seconde à ne remplir aucun imprimé, émanant de ces faux comptes. A titre d'exemple, sur une des publications en question, qu'Algérie Télécom a montrée, il est écrit que l'entreprise « offre à Internet gratuit et des communications de 4000 minutes, à tous ses abonnés ». Il faut noter dans ce sens qu'Algérie Télécom a, à son actif des pages officielles sur tous les réseaux sociaux, qui portent les marques de validité « officielle » de la part de l'administration de celle-ci. Dans le même registre, notons qu'en raison notamment de la pandémie de Covid-19, le commerce en ligne a connu un certain boom. « Une brèche » d'ailleurs qu'exploitent les escrocs, pour tirer un maximum de dividendes. Les fraudeurs en ligne utilisent plusieurs astuces pour tromper les gens en attirant leurs victimes notamment par l'intermédiaire d'annonces sur les principaux réseaux sociaux.

Samia Acher



MAITRE SIHEM HAMMACHE À PROPOS DES ENFANTS KIDNAPPÉS

Le ravisseur encourt 10 à 20 ans de prison

Chaima, Fatma Zohra, Brahim, Yacine, Nihal, Houssein, Soundous, Anis Mahfoud, Salsabil, Mohamed Amine, Ikram, tous des enfants à qui on a ôté la vie, dans des conditions des plus effroyables. Le kidnapping d'enfants, un phénomène qui continue de prendre de l'ampleur, d'année en année.

Cette frange de la population est livrée à elle-même, elle est souvent la cible des malades des détraqués, même si les spécialistes affirment que dans la majorité des cas, l'agresseur est un parent de la victime. Pour en savoir davantage sur le sujet, nous avons contacté maître Sihem Hammache, membre du réseau Wassila, qui précise que les enlèvements en Algérie selon les statistiques des services de l'ordre (police et gendarmerie nationale) sont alarmantes, surtout les dernières années. Selon elle, les enfants sont plus exposés aux dangers, surtout que certains étaient retrouvés morts et avaient déjà subi des violences physiques et sexuelles.

Sur le volet juridique, l'avocate affirme que le kidnapping ou l'enlèvement en Algérie est un acte délictueux puni par la loi. Elle poursuit : « Tout mineur est protégé par la loi, notamment le code pénal dans ses articles 326, 327, 329 ainsi que l'article 71 de la Constitution. « Le mineur selon la loi est celui qui a moins de 18 ans », ajoute-t-elle. Dans le même contexte, s'agissant des amendes qu'ils encourrent elles vont de 20.000 à 100.000 DA ». Hammache souligne qu'il y a une discrimination dans l'article 327 qui accorde au



ravisseur d'une mineure d'épouser celle-ci et ceci mettra fin aux poursuites contre cet agresseur. « Le consentement du mineur dans les affaires d'enlèvement ne protège pas le ravisseur » indique-t-elle. « La loi n° 09/01 de 25/02/2009 stipule que quand la victime est mineure c'est 10 à 20 ans de prison et une amende de 1 000 000 à 2 000 000 DA » qui est requise conclut-elle.

Samia Acher

ACCIDENTS DE LA ROUTE

7 morts et 263 blessés en 24 heures

Sept (7) personnes ont trouvé la mort et 263 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique lundi un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré à Annaba avec deux (2) morts et quatre (4) blessés suite au renversement d'un véhicule léger sur la route de Seraidi, a précisé la même source. Dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué 45 opérations de sensibilisation à travers 14 wilayas (34 communes), pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de la distanciation physique, ainsi que 42 opérations de désinfection générale à travers 12 wilayas (24 communes), indique le communiqué, notant que pour ces deux opérations 218 agents de la Protection civile, 46 ambulances et 21 engins d'incendie ont été mobilisés. Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont procédé, durant la même période, à l'extinction de cinq (5) incendies urbains, industriels et divers à Tébessa, Sétif, Laghouat, Naama et Adrar.

GHARDAÏA

Naissance d'un bébé dans une ambulance

Un bébé de sexe féminin a vu le jour, dimanche vers 07h40, dans une ambulance de la protection civile sur la RN-1, au lieu-dit Noumerate (15 km de Ghardaïa), a-t-on appris auprès de la protection civile. La naissance du bébé a été rendue possible grâce au concours de deux agents de la protection civile de Ghardaïa chargés de son évacuation et de la grand-mère du bébé, à bord de l'ambulance, ajoute la même source. Les agents de la protection civile ont reçu un appel pour l'évacuation vers la maternité pour l'accouchement, juste après les contractions de la maman. Aussitôt arrivés au domicile de la future maman, les agents de la PC de l'unité secondaire de Noumerat ont procédé à l'opération de transfert vers la maternité de Métilili la plus proche. Les agents de la protection ont dû se garer d'urgence et ont aidé la maman à accoucher sur le lit d'évacuation à l'arrière de l'ambulance, avant de couper le cordon ombilical du bébé. Le bébé et sa maman ont ensuite été transportés en ambulance à l'hôpital de Métilili et sont en bonne santé, a ajouté la source de la protection civile.

Qahwa fi goubli |

J'espère, donc je vis...

Plus on avance dans l'âge, plus l'insignifiant du début prend de plus en plus de relief. Parce qu'on a appris avec le temps qui passe à tout relativiser. Ne plus s'étonner presque de rien puisque l'étonnement s'est tassé lui-même. Avant de se tasser sans se taire totalement. Car quand tout s'éteint, nulle place alors pour l'effet de surprise et ou quelque prétendu droit à la relance. En même temps on se réapproprie d'autres espaces, d'autres territoires jusque-là non point totalement inconnus mais plutôt peu susceptibles et ou dignes de curiosité. Et on ne s'interroge même plus sur le fait de savoir de quoi pourrait être fait demain dans la mesure où de lendemains point...Parce qu'on porte tout un

regard tantôt amusé, tantôt goguenard sur les choses de la vie désormais moins essentielles et moins connotées. Pas de quoi s'en étonner ou encore moins s'en offusquer. Cela fait tout simplement partie de nos parcours. De nos trajectoires, bref de tout ce qui fait notre raison de vivre et d'espérer. Et ne dit-on pas que l'espoir allonge la vie ? Une petite, moyenne ou grande rallonge qu'importe ! Parce qu'au fond et souvent on n'en est pas suffisamment conscient des opportunités à saisir avant qu'elles ne nous filent entre les doigts. Surtout lorsqu'on s'avère impuissant à les retenir. Autant donc vivre intensément ce qu'il est permis de vivre dans une société de moins en moins vivable par

ailleurs. Et pourquoi donc ? J'avoue mon impuissance à y donner suite avec toute la rigueur et la concision voulues. Peut-être qu'il est écrit quelque part que les choses devraient se dérouler ainsi et pas autrement. A charge pour vous et moi ou de se résigner et faire avec ou de se dire hakda wela ktar...Quitte à être traité de philosophe puisqu'on peut tout accoler à ce mot ou de misanthrope...Mais qu'est-ce qu'on gagne au change ? Pas grand-chose. Surtout qu'il n'y a rien à gagner. Sauf à vouloir perdre son âme. Ce qui est encore plus grave que de se perdre en conjectures...Allez c'est fini pour aujourd'hui et demain est un autre jour en tous points...pareil !

Amar Zentar

MASCARA

Inauguration de sept nouveaux établissements scolaires

Le secteur de l'Education dans la wilaya de Mascara s'est doté de sept nouveaux établissements scolaires inaugurés dimanche en prévision de la prochaine rentrée scolaire.

Le wali de Mascara, Abdelkhalek Sayouda a procédé à Sig à l'inauguration d'un lycée de 1.000 places pédagogiques réalisé par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) au titre du programme de projets d'habitat intégrés pour une enveloppe financière de 318 millions DA. Cet établissement scolaire comprend 22 salles de cours, 8 laboratoires, une salle de sport, sept logements de fonction et un réfectoire, selon les explications fournies par le directeur de l'OPGI, Mohamed Sabeur. Dans la même ville, le wali a inauguré un CEM réalisé par l'OPGI de la wilaya de Mascara dans le cadre du même programme pour une enveloppe de 194 millions DA. Ce CEM renferme 16 classes, cinq laboratoires, une cantine, un terrain intégré et cinq logements de fonction. Dans la commune de Bouhenni, un groupe scolaire a été inauguré et baptisé au nom du chahid Bouras Habib. Ce groupe scolaire, qui compte 10 classes et une cantine a été réalisé pour un coût de 86 millions DA. Dans les communes de Bouhanfia, Froha, Ghriss et Sidi Kada, quatre



groupes scolaires ont été inaugurés et seront mis en service à la prochaine rentrée scolaire pour réduire la tension sur les écoles primaires limitrophes. Dans une déclaration à la presse, le wali a souligné que la wilaya de Mascara a bénéficié d'un nombre important de projets dans le secteur de l'éducation dont les 7 établissements scolaires inaugurés dimanche. Il a par ailleurs ajouté que

d'autres projets seront réceptionnés prochainement dont 60 classes d'extension, un lycée, un CEM et des groupes scolaires qui contribueront, à la rentrée scolaire prochaine à réduire le taux d'occupation des classes dans certaines communes et à épargner aux élèves de centres ruraux le déplacement vers d'autres collectivités.

APS/R. R.

OUARGLA ET TOUGGOURT

Une prévision de moisson de près de 103 000 qx de céréales

Une récolte de 102.960 quintaux de céréales est attendue dans les wilayas d'Ouargla et Tougourt, au titre de la campagne moisson-battage de la saison agricole 2020-2021, lancée dimanche dans la région, selon la direction des services agricoles (DSA). Ces prévisions tablent sur une production, fruit des efforts de 77 céréaliculteurs, de 63.440 qx de blé dur, 26 280 qx de blé tendre, 11 640 qx d'orge, 1 600 qx de triticale, variété cultivée pour la première fois dans la région. Cette récolte est attendue sur une superficie ensemencée de l'ordre de 2 784 ha, dont 1 070 ha pour la production de semences, a-t-on fait savoir. La daïra de N'goussa se place cette saison, en termes de superficies, en tête des régions céréa-



lières avec une superficie emblavée de 1 020 ha, suivie de Hassi-Messaoud (990 ha), Sidi-Khouiled (511 ha), Ouargla (159 ha), alors que les régions de Tougourt et El-Hedjira totalisent une surface ensemencée de 104 ha, a détaillé la même source. Selon les services agricoles, la majeure partie de la surface céréalière a été ensemencée en blé dur, soit 1.586 ha, suivie du blé tendre (657 ha), l'orge (416 ha), l'avoine (85 ha), et le triticale (40 ha). Lancée par les autorités de la wilaya d'Ouargla au niveau du périmètre agricole Khedraya dans la daïra de N'goussa, cette campagne moisson-battage a nécessité la mobilisation de 20 moissonneuses-batteuses, 50 camions de transport, dix (10) tracteurs et 15 botteleuses.

OUARGLA

Lancement de la campagne de récolte du Colza

La campagne de récolte du Colza au titre de la saison agricole 2020/2021 a été lancée dimanche dans la wilaya d'Ouargla par les autorités locales. Les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour la réussite de cette campagne, en sa première expérience, menée au niveau de l'exploitation agricole Arif Abdelkrim à Hassi-Benabdallah (15 km d'Ouargla). Les services agricoles tablent sur un ren-

dement de 20 à 25 quintaux à l'hectare de cette culture qui devrait gagner la saison prochaine du terrain, dans le sillage des orientations de l'Etat portant soutien et généralisation des culturelles industrielles stratégiques à travers le pays, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA), Saâd Houari. Une surface de 50,5 ha a été ensemencée, cette saison, en Colza, dont une superficie de 29,5 ha dans la daïra de Sidi-Khouiled, 15 ha

à Hassi-Messaoud et six (6) ha à N'goussa, selon le DSA qui a indiqué que 15 agriculteurs de la wilaya ont adhéré à l'expérience de culture du colza, matière première pour la production de l'huile de table. Le DSA d'Ouargla a fait également état de la signature d'une convention entre les producteurs de Colza et la minoterie industrielle "Mitidja" pour la livraison de leur récolte via la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS).

TERRES AGRICOLES AFFECTÉES PAR LES RATS DES CHAMPS

Traitement de plus de 600 ha à Oum El Bouaghi

Pas moins de 648 ha de terres agricoles affectées par les rats des champs, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, ont fait l'objet d'un traitement par l'inspection phytosanitaire relevant de la direction des services agricoles (DSA), au titre de la saison agricole 2020-2021, a-t-on appris dimanche auprès des services locaux de ce secteur. A ce propos, l'inspecteur phytosanitaire, Abdelouahab Boufar, a précisé à l'APS que les superficies agricoles détruites à cause des rats de champs sont situées dans 19 communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi. Environ 400 ha de la surface agricole globale concernés par les nuisances des rats de champs et traités par les pesticides, sont concentrés dans les localités d'Ain M'lila (Ouest d'Oum El Bouaghi), ainsi que Dhalaa et El Djazia (à l'Est de la wilaya), a ajouté M. Boufar. Selon la même source, les superficies agricoles touchées par les rats des champs ont connu une augmentation au titre de la présente saison agricole de près de 54 ha, par rapport à la saison agricole précédente (2019-2020) à cause du manque de pluviométrie qui a provoqué une hausse de ces rongeurs. Au cours des dernières années, les surfaces agricoles affectées par les rats de champs ont toutefois enregistré une «baisse» à la faveur de l'utilisation des pesticides par les fellahs en plus de l'organisation des actions de sensibilisation à l'initiative des services agricoles, en vue de mettre fin à ce fléau, a-t-on signalé.

BATNA

Formation à la création de bijoux traditionnels



Vingt (20) artisans issus de sept (7) wilayas du pays participent à une session de formation à la création de bijoux traditionnels par les techniques d'impression 3D, lancée dimanche au Centre de valorisation des compétences et des métiers de Timgad (Batna), à l'initiative de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya. L'ouverture de cette session de formation qui se poursuit jusqu'au 27 mai a été présidée par la directrice de l'organisation et l'encadrement des métiers, Naïma Nacer, et le sous-directeur chargé de la formation et des qualifications, Slimane Meski, du ministère du Tourisme, de l'artisanat et du Travail familial qui ont insisté, à l'occasion, sur «l'importance de ces stages pour les artisans afin de les initier aux techniques modernes leur permettant de développer leurs compétences et de rendre leurs produits plus compétitifs». Les participants venus des wilayas de Tlemcen, Tizi Ouzou, Alger, Jijel, Skikda, Oum El Bouaghi et Batna recevront une formation théorique et pratique concernant cette nouvelle technologie de conception des bijoux donnée par des spécialistes, a déclaré le chef du département de développement et de l'activité économique à la CAM, Brahim Bendjabou. Selon le même cadre, les modèles conçus par les artisans seront concrétisés au travers d'une imprimante 3D dont a bénéficié le projet du cluster des bijoutiers de la région, dans le cadre d'un partenariat avec l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONU/ID). L'objectif de la formation est de développer la compétence des artisans et leur capacité à concevoir des modèles et des produits neufs par leur initiation à l'utilisation de techniques et de technologies modernes afin de préserver la qualité des produits artisanaux dans le domaine de la bijouterie, a souligné M. Bendjabou. A noter que la CAM de Batna a organisé en 2015 un premier stage national de conception de bijoux par la technique 3D dans la commune de Oued Taga (Batna) ayant permis d'initier des artisans aux principes de cette technique en vue de promouvoir la création de bijoux et sortir cette activité du mode traditionnel de sorte à lui permettre de répondre aux exigences du marché moderne.

STRATÉGIE NATIONALE DE LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES

La version finale validée

La version finale de la Stratégie nationale de la gestion intégrée des zones côtières (SNGIZC) pour la période 2020-2030 a été validée dimanche au cours d'une réunion d'une commission interministérielle, a indiqué un communiqué du ministère de l'Environnement.

« Une réunion de la commission interministérielle, chargée de l'actualisation de la stratégie nationale de gestion des zones côtières (SNGIZC 2020-2030) et du suivi de sa mise en œuvre, a été organisée le dimanche 23 Mai 2021, au siège du Ministère en vue d'examiner et de valider le rapport final de la stratégie 2020-2030 dont le processus d'élaboration a été lancé en mai 2020 », a précisé la même source. La réunion de la commission interministérielle intervient dans le cadre des activités du projet « Protection de l'Environnement et de la Biodiversité du Littoral Algérien - PEBLA » mis en œuvre par le Ministère de l'Environnement en partenariat avec la coopération allemande au développement (GIZ), a ajouté le communiqué. Au cours de cette réunion, la commission interministérielle a procédé à la validation de la version finale de la Stratégie nationale de la gestion intégrée des zones côtières cette après avoir pris connaissance de son contenu, fait savoir le ministère. La Stratégie nationale de la gestion intégrée des zones côtières se veut être « un outil de planification du développement durable des zones côtières et un cadre de concertation et de coordination des actions des pouvoirs publics et des acteurs socio-économiques qui interviennent dans la gestion et l'exploitation des zones côtières », a expliqué la même source. S'agissant de la commis-



sion interministérielle, elle est composée de représentants des ministères de la Défense nationale, des Affaires étrangères, des Finances, du Commerce, de l'Energie et des mines, des Transport et les travaux publics, de la Santé, de l'Habitat, de l'Intérieur, du Tourisme, de l'Agriculture, des Ressources en eau, de l'Industrie, de l'Enseignement supérieur et de la Culture, a conclut le communiqué. Pour rappel, le projet d'appui dans les domaines de l'eau et de l'environnement

« WES » (Water and Environment Support), financé par l'Union européenne, vient de lancer en Algérie une intervention ayant pour fin de lutter contre la pollution marine due notamment aux déchets plastiques. L'intervention porte particulièrement sur les dispositifs de surveillance de l'évolution de la pollution et les mesures à mettre en place en réponse à cette problématique, selon un responsable au ministère, soulignant que qu'une surveillance exhaustive permet-

tra au pays de prendre des décisions avisées et de déterminer les actions à engager en priorité pour résoudre le problème de la pollution marine. Elle vise essentiellement à renforcer la capacité des différents acteurs en Algérie à soutenir la mise en œuvre des politiques environnementales destinées à éliminer les déchets marins et à protéger les zones littorales.

A la faveur de ce projet, des données précises seront produites, sur les quantités, les types, la composition et les sources des déchets présents à la surface de la mer (en zone pélagique) et des déchets reposant sur les fonds marins (en zone benthique). WES est un projet régional conçu pour contribuer à la mise en œuvre d'une approche intégrée de la réduction et de la prévention de la pollution. Son intervention en Algérie s'inscrit dans le cadre du Plan régional sur la gestion des déchets marins en Méditerranée, adopté par les parties contractantes à la convention de Barcelone. L'Algérie a déjà mis en œuvre plusieurs mesures pilotes dans ses ports et dans différentes zones pilotes. Le traitement des données a fait ressortir que les matériaux en plastique (y compris le plastique à usage unique) constituent 75 % des déchets, suivis du caoutchouc avec 9 %. Les articles en papier et en métal représentaient, respectivement, 6 % et 5 %, suivi par le bois transformé et le verre/céramique (2 % pour chacun), a-t-on précisé.

ORAN

Lancement d'un concours de la meilleure école écologique

La direction de l'environnement de la wilaya d'Oran a lancé, récemment, un concours de la meilleure école écologique, auquel participent une soixantaine d'écoles primaires, a-t-on appris dimanche auprès de cette direction. Le concours, lancé en partenariat avec la direction de l'éducation en mois d'avril, s'est soldé dernièrement par une présélection d'une soixantaine d'écoles et dont les résultats finaux seront rendus publics en juin, a indiqué, à l'APS, la directrice de l'environnement, Samira Dahou. Seules les écoles qui disposent de clubs verts actifs ont été présélectionnées, a fait savoir la même responsable, soulignant que ces écoles font plusieurs activités comme le tri déchets et leur valorisation via des activités pédagogiques et la réalisation et l'entretien d'espaces verts. Une commission effectuera des visites au niveau de ces écoles pour évaluer leurs activités et sélectionner 3 lauréats, qui seront récompensés au cours d'une cérémonie qui aura lieu le 5 juin à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement. Le concours vise à ancrer la culture environnementale dans les écoles et la promotion de l'esprit écologique chez les jeunes élèves, a souligné Mme Dahou, ajoutant que les enfants se sont montrés très réceptifs aux questions environnementales et aux activités proposées par les clubs



verts. Lors d'une journée d'étude tenue mercredi dernier à ce sujet (sensibilisation des élèves) à Constantine, les participants ont mis en avant la multiplication de ses actions. « L'enrichissement et la valorisation des connaissances des élèves, tous cycles d'enseignement confondus dans ce domaine, en vue d'un développement durable demeure une nécessité », a indiqué, dans son

intervention, Belkacem Benbouzid, expert en environnement et membre de l'association de wilaya de la protection de la nature et de l'environnement (APNE). Pour le président de l'APNE, Abdelmadjid Sebih, « la promotion de la préservation de la biodiversité vise surtout à pérenniser et développer le capital naturel algérien, le tourisme environnemental ainsi que les ressources en eau ».

PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL DU TASSILI N'AJJER

Un plan multisectoriel pour le sécuriser

Un plan d'action multisectoriel a été élaboré pour sécuriser les biens et le patrimoine culturel et naturel du parc culturel du Tassili N'Ajjer dans le territoire de la wilaya de Djanet, a-t-on appris ce week-end auprès des responsables de cet organisme culturel. Le plan, élaboré et mis en œuvre par plusieurs organismes et secteurs, tels que l'office du parc culturel, les services de la gendarmerie nationale, la brigade régionale des douanes pour la protection du patrimoine et la conservation des forêts, prévoit des missions sur le terrain pour lutter contre les diverses formes de vandalisme qui affectent les biens culturels et les sites archéologiques et naturels de la région. Il s'agit également de la lutte contre le braconnage, qui constitue une menace réelle pour les animaux protégés, en particulier les espèces rares et menacées, a indiqué le directeur de parc culturel du Tassili, N'ajjer Boudiaf Mohamed. Parallèlement, un programme de sensibilisation est en cours d'exécution à travers les réseaux sociaux et sur les ondes de la radio locale, visant la sensibilisation des citoyens sur l'importance de la préservation du patrimoine culturel matériel et immatériel de la région, tout en mettant en évidence la responsabilité sociale du citoyen, a-t-il ajouté. « Il est de la responsabilité du citoyen de contribuer à la préservation de cette richesse culturelle des dangers auxquels elle est confrontée, en signalant tout cas d'agression qui affecte les sites archéologiques naturels et culturels », a souligné M. Boudiaf. Ce processus s'inscrit dans le cadre de la gestion participative du patrimoine environnemental et culturel, de la préservation de la biodiversité d'intérêt mondial et utilisation durable des services écosystémiques dans le parc culturel national du Tassili N'ajjer qui couvre une vaste superficie s'étendant sur 138.000 kilomètres carrés. Cet espace culturel naturel classé sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1982 est riche en sites géologiques et de gravures rupestres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

WILAYA DE TISSEMSILT

Etablissement Public Hospitalier de Theniet el Had

N° D'immatriculation fiscale : 098438019009430

Avis D'appel d'offres ouvert avec exigence De capacités minimales n° 02/2021

L'Etablissement public hospitalier de Theniet el Had wilaya de Tissemsilt lance un appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales restreinte Pour
l'Acquisition consommable de Dialyse pour l'établissement public hospitalier de Theniet El Had année 2021 :

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offre remplissant la condition d'agrément du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière peuvent retirer le cahier des charges à partir de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le JOCMKJF auprès du bureau des marchés de l'Etablissement public hospitalier de Theniet el Had wilaya de Tissemsilt contre le paiement de la somme de deux Mille (2.000,00) Dinars.

Les offres doivent être accompagnées par les pièces administratives légales et valides à la date d'ouverture des offres. Les offres doivent être présentées sous enveloppe principale scellée et comporter que la mention

« A ne pas ouvrir »

Avis D'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°02 /2021

Objet : " L'Acquisition consommable de Dialyse pour l'établissement public hospitalier de Theniet El Had année 2021 "

L'enveloppe comporte trois sous enveloppes comme suit :

1- Le dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature Rempli, daté, signé et scellé,
- Dans la déclaration de candidature, le candidat ou soumissionnaire ateste qu'il :
- N'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du décret présidentiel suscité ;
- N'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention néant. - Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ;

est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales (Extrait de rôle apuré ou avec Planifié en versement tout en respectant l'échéancier de paiement) et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage inoccupés des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises du droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie ;

est inscrit au registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers, pour les artisans d'art ou détenteur la carte professionnelle d'artisan, en relation avec l'objet du marché ;

a effectué le dépôt l'ég) des comptes sociaux, pour les sociétés de droit Algérien

détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit Algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie ;

- Une déclaration de probité Rempli, daté, signé et scellé.
- Les statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants ;

A) Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification, agrément ou certificat de qualité, le cas échéant.

B) Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.

C) Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles

2- L'offre technique contient :

- une déclaration à soumettre Rempli, daté, signé et scellé ;
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif Rempli, daté, signé et scellé et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret ;
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3- L'offre financière contient :

la lettre de soumission ;

le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli en chiffre et en lettre ;

le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;

la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF).

Le service contractant peut, en fonction de l'objet du marché et son montant, demander dans l'offre financière, les documents suivants :

le sous-détail des prix unitaires (SDPU) ;

le devis descriptif et estimatif détaillé (DDED).

Le service contractant ne doit pas exiger des soumissionnaires ou candidats des documents certifiés conformément à l'original sauf exception justifiée par un texte législatif ou un décret présidentiel. Lorsque le service contractant est tenu d'exiger des documents originaux, il ne doit l'exiger que de l'acheteur du marché public.

Les soumissionnaires déposeront les offres au Directeur de l'Etablissement public hospitalier de Theniet El Had wilaya de Tissemsilt. La date de dépôt des offres est fixée le (21^{ème}) vingt et unième jour à partir de la première parution du présent avis à 12:00 heures. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre vingt à partir de la date d'ouverture des plis

L'ouverture des offres techniques et financières se fait en séance publique le dernier jour de dépôt des offres à quatorze heures (14:00) au siège de l'Etablissement public hospitalier de Theniet El Had. Les soumissionnaires sont invités à y assister.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA D'ALGERE N° de l'identification fiscale (NIF) : 098160004040 AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 05 / DSP / 2021

Conformément aux dispositions des articles 79, 80, 82 et 84 du décret présidentiel n° 15-247 du 18 Septembre 2015 portant règlement des marchés publics et des délégations de service public et suite à l'interdiction des lots n° 01, 03 et 05 parus dans les journaux nationaux. El Massar El Achi le 09/05/2021 et Supplément le 10/05/2021, relatif à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales n° 03-DSP/2021 paru dans ce journal national. El Massar El Achi le 22/03/2021 et Supplément le 23/03/2021, La Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales. PRETE: Acquisition des équipements médicaux au profit de la polyclinique de Dar El Beïta, située en 03 Lot, 05 étage de :

- 1- Lot N° 01 : Mobilier et instrumentation médicale
- 2- Lot N° 02 : Equipement de laboratoire
- 3- Lot N° 03 : Equipement d'imagerie médicale

Les soumissionnaires sont invités à consulter sur leur site les capacités requises aux offres suscitées :

1- Capacité professionnelle : Les soumissionnaires ayant un agrément délivré par les services du Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière

2- Capacité financière : Avoir une moyenne des chiffres d'affaires des trois dernières années en relation de :

- > Pour le lot N° 01 : 2 000 000,00 DA
- > Pour le lot N° 02 : 3 000 000,00 DA
- > Pour le lot N° 03 : 7 000 000,00 DA.

3- Capacité technique :

> Références professionnelles : Avoir réalisé une prestation au minimum relative à la livraison des équipements médicaux pour le secteur public durant les cinq dernières années. Ces prestations doit être justifiées par la présentation des attestations de bonne exécution délivrées par des acteurs d'intérêt public (ce sont par exemple en consultation les PV de réception (prestations / définitives), les attestations administratives et les actes de paiement).

Les soumissionnaires soumettent plus à présent avis d'appel d'offre sans appel à retirer le cahier des charges au près de : Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger site au: 35 chemin Fatah Zohra Meïla - ex Bab el Bhar, Alger à compter de la première parution de présent avis d'appel d'offre. Les soumissionnaires s'engagent à fournir des pièces et documents en usage de validité relative par l'intermédiaire de signature, certifiée par :

- a) Le dossier de candidature contenant : - La déclaration de probité - La déclaration de candidature - L'agrément du ministère de la Santé et de la Population
- b) L'offre technique contenant : - une déclaration à soumettre - le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
- c) L'offre financière contenant : Lettre de soumission, - Le bordereau des prix unitaires, - Le devis quantitatif et estimatif.

Et toutes les pièces citées dans l'article 08 du cahier des charges.

La demande de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et scellées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe scellée et étiquetée, comportant la mention

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 05 / DSP / 2021**

Acquisition des équipements médicaux au profit de la polyclinique de Dar El Beïta

« A ne pas ouvrir » PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES.

La date de réception des offres est fixée à Quatre (4) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans le JOCMKJF ou les quotidiens nationaux. La date de dépôt des offres est à l'heure et jour du jour de réception des offres. L'heure de dépôt des offres est fixée de 09:00h à 17:00h. Les offres doivent être déposées à la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger site au : 35 chemin Fatah Zohra Meïla - ex Bab el Bhar, Alger. Si l'entreprise candidate n'est pas constituée ou n'a pu être constituée, elle doit déposer son dossier de candidature au service contractant au moins six (6) jours avant l'ouverture des offres. L'offre est ouverte par le service contractant. Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis, qui aura lieu le jour de dépôt des offres à 15:00h au : la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger. Toute offre reçue par le service contractant après la date de dépôt des offres faite dans l'avis d'appel d'offre sera déclassée et renvoyée au soumissionnaire sans qu'elle ne soit ouverte. Aucune offre ne sera retirée ni modifiée après son dépôt, à la date de dépôt des offres et jusqu'à son jour de réception au jour de l'ouverture des offres. La date de réception des offres est par conséquent jusqu'à son jour de réception des offres. L'offre est valide pour toute la durée du contrat.



Votre quotidien
chaque jour
chez votre buraliste

LE CHEF DE LA DIPLOMATIE AMÉRICAINE AU PROCHE-ORIENT

Pour des objectifs «très modestes»

Le chef de la diplomatie américaine se rend au Proche-Orient pour « consolider » le cessez-le-feu entre Israël et le Hamas, un objectif à minima bien loin du véritable effort diplomatique qui serait nécessaire pour ressusciter la « solution à deux Etats » que Joe Biden dit pourtant défendre.



Antony Blinken s'est envolé hier de Washington pour aller successivement à Jérusalem, à la rencontre du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, puis à Ramallah pour s'entretenir avec le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas. Il s'arrêtera ensuite en Egypte, dont le président Abdel Fattah el-Sissi a joué un rôle-clé pour parvenir au cessez-le-feu entré en vigueur vendredi après onze jours de conflit meurtrier entre Israël et le Mouvement islamis-

te palestinien Hamas au pouvoir dans la bande de Gaza. Dernière étape, avant de regagner jeudi les Etats-Unis: la Jordanie, autre pays arabe avec l'Egypte à entretenir des relations de longue date avec l'Etat hébreu. Dans un tweet, le secrétaire d'Etat a dit hier vouloir «rencontrer les parties afin de soutenir leurs efforts pour consolider le cessez-le-feu». Critiqué par son camp démocrate pour avoir tardé à s'impliquer et avoir été trop tendre avec Israël, mais aussi accusé par l'opposition républi-

caine pour avoir au contraire été trop discret dans son soutien à l'Etat hébreu, Joe Biden a voulu souligner son investissement en définissant lui-même la mission de son ministre des Affaires étrangères. «Le secrétaire d'Etat Blinken va rencontrer les dirigeants israéliens pour évoquer notre soutien inébranlable à la sécurité d'Israël. Il poursuivra les efforts de notre gouvernement pour rebâtir les liens avec les Palestiniens et leurs dirigeants ainsi que notre soutien à leur endroit, après des années durant lesquelles ils ont été délaissés» sous le mandat de Donald Trump, a déclaré le président des Etats-Unis Joe Biden dans un communiqué.

« MESURES CONCRÈTES »

Les objectifs sont donc fixés, et ils sont très limités. Dans la foulée du cessez-le-feu, Joe Biden et Antony Blinken ont réaffirmé leur soutien à la « solution à deux Etats », israélien et palestinien, appuyée par la communauté internationale mais boudée par l'administration Trump et renvoyée aux calendes grecques par le nouveau gouvernement américain avant la crise des dernières semaines. « C'est la seule solution », a plaidé vendredi le président américain. La veille, il avait vu dans le cessez-le-feu «une vraie opportunité d'avancer». Ces déclarations ont pu donner l'impression que l'administration Biden, qui avait clairement fait comprendre en début de mandat qu'elle n'entendait pas s'impliquer en faveur d'un processus de paix israélo-palestinien inexistant et peu susceptible d'être ravivé, allait finalement en faire une priorité. La feuille de route d'Antony Blinken suggère l'inverse: le communiqué du département d'Etat

et celui de la Maison-Blanche ne font même pas référence à la « solution à deux Etats ». « Notre priorité est vraiment avant tout de faire en sorte que le cessez-le-feu tienne », a dit à des journalistes un haut responsable américain avant le départ du secrétaire d'Etat, jugeant «prématurées» toutes visées plus ambitieuses. «Nous voulons des mesures concrètes pour améliorer la qualité de vie des gens, améliorer leur liberté, améliorer leur sécurité et améliorer leur prospérité», a-t-il ajouté. «Nous pensons que, dans l'immédiat, c'est ce qui est faisable et c'est ce qui est important. » Une stratégie de petits pas pragmatiques, donc, qui n'est toutefois pas dénuée de problèmes. Pour «améliorer» la vie des Palestiniens, et tourner la page de l'ère Trump qui s'est traduite pas la fermeture du robinet d'aide américain, Washington promet de contribuer et encourager l'assistance à la bande de Gaza, l'enclave palestinienne déjà sous blocus israélien depuis près de 15 ans et ravagée par le dernier conflit. Mais cette aide doit «profiter à ses habitants et pas au Hamas», a prévenu Joe Biden. C'est tout le « défi », reconnaît le haut responsable américain. Les Etats-Unis considèrent le mouvement comme une organisation terroriste, et Antony Blinken ne pourra donc pas se rendre à Gaza pour constater les dégâts. L'idée est de passer par l'ONU et l'Autorité palestinienne, et mise sur le fait qu'en conférant à cette dernière un rôle-clé dans la reconstruction, elle pourra « réintégrer d'une certaine manière Gaza, ce qui, nous l'espérons, pourrait contribuer à créer les conditions pour aller vers une situation plus stable », a expliqué ce responsable.

R. I./AFP

AFGHANISTAN

Intenses combats entre soldats afghans et taliban

Les taliban ont attaqué Mehtarlam, une capitale provinciale située à quelque 120 kilomètres de Kaboul, ont annoncé des responsables et des témoins, contraignant l'armée afghane à déclencher une contre-offensive. Les violences n'ont fait que s'accroître en Afghanistan depuis que les forces américaines ont entamé la dernière phase de leur retrait, les insurgés tentant d'en profiter pour gagner du terrain. D'intenses combats ont commencé entre talibans et forces afghanes dimanche à Mehtarlam, une ville d'environ 140 000 habitants et capitale de la

province du Laghman. Le ministre de la Défense Yasin Zia s'est rendu sur place pour prendre en charge la contre-offensive, ont déclaré des responsables. «Avec l'arrivée des renforts, l'ennemi a beaucoup souffert», a affirmé M. Zia, l'ex-commandant de l'armée, dans une vidéo. Selon son ministère, au moins 50 combattants rebelles ont été tués dans la nuit de dimanche à lundi. Des combats étaient encore en cours dans certaines parties de Mehtarlam lundi et des centaines de personnes ont dû fuir, selon des médias. Ces derniers jours, les talibans se sont emparés des districts

de Nerkh et de Jalraiz dans la province de Wardak, à quelque 40 kilomètres de Kaboul. Le Wardak a longtemps été utilisé par les talibans pour atteindre la capitale et lancer des attaques. Les talibans ont également pris le contrôle de Burka, dans la province de Baghlan (nord), au début du mois, après le retrait des troupes afghanes de cette zone. Les insurgés encerclent de plus en plus les grands centres urbains, laissant suggérer qu'ils attendent le retrait des Américains pour déclencher de vastes offensives contre les villes.



ENCLAVE ESPAGNOLE DE CEUTA

Près d'un millier de migrants mineurs y sont toujours

Environ un millier de migrants mineurs se trouvaient encore lundi dans l'enclave espagnole de Ceuta, d'où 7 500 personnes ont été renvoyées vers le Maroc voisin depuis le début de la semaine dernière, ont indiqué les autorités espagnoles. Ces mineurs non accompagnés errent dans les rues ou sont hébergés dans des centres gérés par les autorités locales, qui doivent étudier chaque cas pour décider d'un renvoi vers le Maroc ou d'un maintien en Espagne. Un porte-parole du ministère espagnol de l'Intérieur a

estimé à « autour de 1 000 » le nombre de ces mineurs. Il a rappelé qu'«entre 8 000 et 9 000» migrants, un chiffre sans précédent, étaient entrés en début de semaine dernière à Ceuta. Pour leur part, les autorités de Ceuta, une des deux villes espagnoles enclavées sur la côte méditerranéenne du Maroc, avaient même évoqué le chiffre de 10 000 personnes. La ville a une population d'environ 85 000 habitants. Quelque 7 500 personnes ont été renvoyées vers le Maroc, a déclaré à l'AFP ce porte-parole de l'Intérieur. Mais il n'a

pas précisé combien de mineurs étaient déjà repartis pour le Maroc. Plusieurs ONG ont rappelé que des mineurs ne pouvaient pas être refoulés sans un examen préalable détaillé de leur situation. Deux migrants étaient morts par noyade en tentant de rallier Ceuta, alors qu'un jeune Marocain qui avait tenté de se pendre vendredi avait été sauvé de justesse. Par ailleurs, un mineur a subi dimanche une fracture de la jambe, a annoncé la police espagnole dans un communiqué. Ces milliers de migrants, jeunes en majorité,

avaient mis à profit la passivité des contrôles frontaliers côté marocain sur fond de crise diplomatique entre le Maroc et l'Espagne. Rabat est furieux après Madrid depuis l'arrivée le mois dernier en Espagne, pour y être soigné, du chef des indépendantistes sahraouis du Front Polisario, Brahim Ghali, ennemi juré du Maroc. Sur ce sujet, le ministre espagnol de la Justice, Juan Carlos Campo, a estimé lundi lors d'un forum économique que la crise avec le Maroc était en voie de résolution.

LA MALADIE COËLIAQUE

Quelle différence avec la sensibilité au gluten ?

La maladie coeliaque, est une maladie chronique de l'intestin déclenchée par la consommation de gluten, un mélange de protéines contenues dans certaines céréales (blé, orge, seigle...). La maladie se manifeste principalement par des symptômes digestifs (diarrhée, douleurs, ballonnements...).

Chez les personnes atteintes de la maladie coeliaque, l'ingestion de gluten entraîne une réaction immunitaire anormale dans l'intestin grêle, qui crée une inflammation et endommage la paroi intestinale. Plus précisément, ce sont les villosités intestinales qui sont détruites. Ce sont de petites structures en forme de vague qui constituent les « replis » de l'intestin et qui permettent l'absorption de la majeure partie des nutriments, des vitamines et des minéraux.

Si l'inflammation persiste, l'intestin abîmé devient incapable d'absorber certains nutriments, vitamines et minéraux. Il peut s'ensuivre une malnutrition malgré une alimentation normale.

D'autres symptômes d'intensité variable peuvent se manifester, comme une fatigue, une dépression et des douleurs aux articulations. Avec le temps, des problèmes de santé plus graves peuvent apparaître.

Les personnes atteintes peuvent toutefois retrouver la santé en éliminant le gluten de leur alimentation.

Différences avec la sensibilité au gluten

On utilise souvent l'expression « intolérance au gluten » pour la maladie coeliaque qui est une réaction immunitaire est en cause.

La réaction anormale du système immunitaire se retourne également contre l'organisme en attaquant la paroi de l'intestin grêle. La maladie coeliaque est donc une maladie auto-immune induite par l'ingestion de gluten.

COMPLICATIONS POSSIBLES

Si la diète sans gluten n'est pas adoptée, la maladie coeliaque, dans ses formes les plus graves, peut avoir plusieurs conséquences sur la santé. Les complications les plus fréquentes sont liées à la mauvaise absorption des nutriments dans l'intestin :

- Malnutrition, en raison de la malabsorption des nutriments dans l'intestin. La malnutrition entraîne une fatigue, un amaigrissement, une faiblesse musculaire et de nombreuses carences.

- Intolérance au lactose. En raison des dommages à la paroi intestinale, une intolérance au lactose peut survenir. Habituellement, elle disparaît quelque temps après l'adoption d'une diète sans gluten.

- Anémie. En raison de la mauvaise absorption du fer, les réserves en fer de l'organisme viennent à s'épuiser, causant une anémie.

- Ostéoporose. La mauvaise absorption du calcium et de la vitamine D entraîne une perte de densité osseuse pouvant mener à l'ostéoporose.

- Calculs rénaux. Il y a un relativement



Les symptômes de la maladie coeliaque

LA MALADIE COËLIAQUE CHEZ LES ENFANTS

- Une diarrhée chronique alternant parfois avec une constipation.
- Des douleurs abdominales récurrentes.

- Des vomissements.
- Un retard de croissance ou une petite taille.

- Un retard de puberté.
- Une anémie.
- Un manque d'appétit.
- Des changements d'humeur et une irritabilité.

- Une fatigue.
 - Des anomalies de l'émail dentaire.
- La maladie coeliaque chez les adultes
- Une diarrhée chronique ou une constipation.

- Des douleurs abdominales, des gaz et des ballonnements.
- Une perte de poids.
- De la fatigue et une irritabilité.
- Une pâleur, en cas d'anémie.
- Un état dépressif.
- Des douleurs aux os et aux articulations

faible risque de calculs rénaux qui est causé par une absorption anormale des oxalates.

D'autres complications, qui ne sont pas liées à l'atteinte intestinale, peuvent survenir en cas de sensibilité au gluten, sans que le lien soit toujours bien compris :

- Neuropathie (atteinte des nerfs). La sensibilité au gluten est parfois associée à une atteinte des nerfs, provoquant le plus souvent des engourdissements dans les membres, voire des douleurs. Des migraines, des crises d'épilepsie ou d'autres troubles neurologiques sont parfois observés.

- Infertilité. L'infertilité est plus fréquente parmi les personnes atteintes de sensibilité au gluten. Le risque serait accru d'environ 12 %. Les fausses couches sont également plus fréquentes.

- Arthrite. Une inflammation des arti-

- Des crampes musculaires.
- Une infertilité ou une absence de menstruations.
- Des engourdissements ou des douleurs neuropathiques dans les membres.
- Des éruptions cutanées.
- Des aphtes ou ulcères dans la bouche.

QUI EST LE PLUS TOUCHÉ PAR LA MALADIE COËLIAQUE ?

La maladie coeliaque peut survenir à tout âge. Elle peut apparaître chez les jeunes enfants dès l'âge de 6 mois, après l'introduction des céréales dans leur diète, comme elle peut se déclarer à l'âge adulte. Les femmes sont de 2 à 3 fois plus touchées que les hommes.

- Les personnes dont un proche parent est atteint de maladie coeliaque sont plus susceptibles de souffrir de la maladie.

- La maladie semble être plus commune chez les personnes ayant une maladie auto-immune, comme le lupus, le diabète de type 1, l'arthrite rhumatoïde et la thyroïdite de Hashimoto. Elle est aussi plus fréquente chez les personnes atteintes de trisomie 21 (syndrome de Down).

culations, responsable de douleurs, survient chez certaines personnes atteintes.

- Dermate herpétiforme. C'est une affection de la peau qui est associée à la sensibilité au gluten dans 15 % à 25 % des cas¹¹. Elle est caractérisée par des démangeaisons, une sensation de brûlure et l'apparition de cloques rouges, surtout sur les coudes, les genoux et les fesses.

- Certains types de cancer. La maladie est associée à un risque augmenté de lymphome intestinal, de cancer de l'intestin et d'autres types de cancers, à long terme.

COMBIEN DE PERSONNES SONT CONCERNÉES PAR LA MALADIE COËLIAQUE ?

Les données concernant la prévalence fluctuent beaucoup, car le diagnostic de la sensibilité au gluten n'est pas simple. Les experts et les associations de

La prévention de la maladie coeliaque

Par manque de connaissances sur les causes de la sensibilité au gluten, on ne dispose pas à ce jour de moyens pour la prévenir.

Recherches en cours

En se basant sur des données épidémiologiques qui proviennent essentiellement d'une période de recrudescence de la sensibilité au gluten en Suède, au début des années 1980, des chercheurs pensent que les parents peuvent minimiser le risque que leur enfant soit atteint de la maladie en adoptant des mesures simples de nutrition :

Pratiquer l'allaitement maternel.

Continuer l'allaitement pendant l'introduction d'aliments contenant du gluten.

Introduire les céréales à l'âge recommandé (pas avant l'âge de 3 mois ni après 7 mois).

Des recherches publiées en 2014 donnent néanmoins un éclairage différent. Dans un essai randomisé chez 944 nourrissons avec un parent coeliaque ont reçu du gluten vs placebo entre l'âge de 16 et 24 semaines. Il n'y a pas eu de différence significative dans la proportion des enfants qui ont développé plus tard, à l'âge de 3 ans, la maladie coeliaque (5,9% vs 4,5%).

Dans un autre essai clinique chez 823 nourrissons toujours avec au moins un parent avec maladie coeliaque, l'introduction des céréales à 6 mois vs 12 mois a été sans effet sur l'incidence de la maladie à l'âge de 5 ans (16%). L'allaitement maternel semblait aussi sans effet.

Donc, le moment précis où on introduit les céréales dans l'alimentation ne semble pas avoir d'influence notable: suivre les recommandations habituelles. Quant à l'allaitement maternel, ses bienfaits sont tellement importants, pour d'autres raisons, qu'il faut tout de même le recommander fortement.

malades estiment que de nombreuses personnes en sont atteintes sans le savoir, et que la maladie est plus courante qu'on le croit.

UN DIAGNOSTIC LONG ET DIFFICILE

Le diagnostic est souvent difficile et long à établir (12 ans en moyenne au Canada), en raison de la grande variété de symptômes et du fait qu'ils ne soient pas du tout propres à cette maladie. Le médecin doit d'abord éliminer la possibilité qu'il s'agisse d'un problème digestif plus fréquent (par exemple, un syndrome de l'intestin irritable, une intolérance alimentaire ou une maladie inflammatoire de l'intestin).

LE DIAGNOSTIC PLUS SPÉCIFIQUE SE FAIT GÉNÉRALEMENT EN 3 ÉTAPES.

- La première est un test sanguin qui permet de détecter le taux de certains anticorps (anti-endomysium ou anti-transglutaminase tissulaire). Leur présence en quantité élevée indique que le corps réagit de manière anormale au gluten. Ce test permet de connaître les personnes les plus susceptibles d'avoir la maladie, en particulier dans les familles à risque.

- On procède ensuite à un prélèvement de tissus (biopsie) dans l'intestin grêle. Un mince tube flexible (un endoscope) est inséré par la bouche jusqu'à l'intestin grêle. En cas d'intolérance (maladie coeliaque), les villosités de l'intestin ne sont plus visibles, puisqu'elles ont été détruites totalement ou en partie par le système immunitaire.

- L'effet de la diète sans gluten confirme ou infirme le diagnostic.

IDIR ET AIT MENGUELLAT

Le duo du plus beau dire...

Il y a une chose qui m'a toujours intrigué dans le show-biz : le fait que les célébrités enregistrent rarement des duos malgré toutes les affinités partagées et l'immense talent qu'on leur attribue volontiers. Et qu'ils méritent amplement au demeurant. Mystère...

Le talent pour ne pas dire le génie de ces deux immenses artistes-de même extraction et de même fibre-est indéniable. Bien que surfant sur des registres différents se rejoignant toutefois quelque part ne serait-ce que par ce dénominateur commun que constitue la défense de la culture Amazigh, tous deux ont un parcours, une trajectoire qui en font de véritables monuments de dimension universelle qui plus est. Comme de juste ils ont aussi leurs détracteurs pour des raisons qui les regardent. Sur le fond ceci n'enlève rien absolument rien à l'œuvre colossale de ces deux repères majeurs et incontestables atteignant encore une fois à l'universalité. Tous deux sont poètes, bardes et chantres à la fois. Tous deux ont des convictions clairement affirmées, exprimées et assumées. C'est aussi leur droit absolu comme tout porteur de génie. Bien sûr on peut ne pas aimer et ou adhérer à leur démarche pédagogique mais le fait est là : ce sont d'authentiques militants de tout ce qui fait la raison d'être des êtres éclairés qui plus est. Ils sont tout autant Algériens, Kabyles et Amazighs. Ils sont voisins accessoirement de villages Ait Lahcène pour CherietIdir et IghilBouamas pour



Lounis Ait Menguellet deux magnifiques villages de la haute Kabylie donnant sur les contreforts du majestueux Djurdjura. Tous deux sont viscéralement attachés à leur patrie et à leur fief sinon liquide amniotique.

Tous deux n'étaient pas non plus en odeur de sainteté avec les différents pouvoirs qui se sont succédé depuis l'indépendance. Les médias publics les ayant boudés et ou boycottés sur injonction de différentes tutelles s'entend ; Et cela n'a fait que décupler leur aura...La censure bête et méchante se traduisant souvent par l'effet contraire : une reconnaissance massive. Tous deux ne cherchent plus la gloire et encore moins quelque strapontin politique parce que ce n'est point inscrit dans leur configuration. Ils sont ce qu'ils sont et savent qui ils sont. Quant aux spéculations et autres extrapolations à leur endroit chacun en son âme et conscience a toute la latitude pour porter un jugement de valeur. Pour ma part je resterai toujours admiratif et fan inconditionnel de ces deux monuments de la chanson algérienne d'expression Amazigh, le reste, tout le reste me paraît futile et dérisoire d'autant plus que tous deux sont majeurs et vaccinés...

A. Z.

VU À LA TÉLÉ

Une heure avec Guerrouabi

Il faut parfois de grands moments de télévision ne serait-ce que pour réhabiliter ce service public tant décrié bien qu'il ait eu ses heures de gloire. Par le biais d'émissions culte embrassant pratiquement tous les registres. Car tous les goûts devraient être reflétés par la petite lucarne. A l'instar de cette évocation de feu HachemiGuerrouabi paix à sa belle âme.

La voix du maître impose son empreinte. Ineffable. Indélébile. Des classiques pour accompagner une voix juste. En parfaite synergie avec le contenu. Les deux s'épousent à la perfection. Dans le strict respect du genre. Pas accessible pourtant au commun des « chaabiste ». L'homme sait accrocher l'auditoire. Il a cette présence unique qui n'a nul besoin de chichi. Sa voix sait tracer la voie. On l'écoute religieusement. Tel un verset récité par un professionnel. Un apprenant chevronné. Feu Elhachemi possède bien son art. Et le jeune orchestre est fidèle au maître. Aucune fausse note. Ce serait une suprême injure à l'intelligence du poète. Qui vibre et fait vibrer. Sans fioritures. Le ton n'est qu'harmonie recommencée. Et la voix calque à merveille l'épaisseur du qsid. Qui exige un remarquable effort de mémorisation du texte. Pas le moindre couac. L'assistance est subjuguée. Comme si le maître se fait un point d'honneur de la conquérir. En posséder et rafler toute l'écoué. « El harraz », Youm el djemaa », deux repères majeurs d'une œuvre grandiloquente. Avec ce souffle nécessaire à ne pas s'extraire de l'essentiel : octave et texte s'épousent. Dans un enchaîne-



ment continu. Rythmique tantôt languoureuse. Tantôt saccadé pour en restituer fidèlement la dynamique. La profondeur du champ. Car le genre est complexe et compliqué à la fois. Pas question de foirer. La beauté et la force du texte n'autorisent aucun hiatus. Aucun droit à l'erreur. Par moments le maître disparu prématurément hélas jette un regard circulaire complice au jeune orchestre. Histoire de se rassurer. D'assurer. Et de prendre le pouls ambiant. Dans une atmosphère feutrée et dense par ailleurs. « Lallasahranin » est repris à qui mieux-mieux. Le chanteur éjecte son texte. Tout en le mastiquant avec un coefficient appréciable. L'auditoire est happé implicitement et explicitement. Il est dedans. Hors du temps et de l'espace. Ce qui ravit l'artiste. Le délire et le nirvana s'accouplent

pour féconder le talent. Et pousser une pointe jusqu'au génie. On n'a plus envie que le récital s'achève. Une espèce d'hypnose. Par le truchement d'un verbe et d'une verve conjugués. Alors sans tout à fait réaliser, voilà qu'on est siphonné par l'ambiance. Et le silence se fait le seul bruit. Tandis qu'on entonne machinalement (mécaniquement) le refrain. L'élan est irrésistible. Irréversible. Car le chaabi a un je ne sais quoi de surréaliste. L'imaginaire crapahute tout en reliefs. Parce que le chaabi, le vrai, l'authentique, le pur et l'immaculé n'est que reliefs. Allah irahmekya cheikh et toute notre gratitude pour tout ce précieux legs. Témoin éternel et impérissable de ton souffle jamais souillé. De ta mémoire sans discontinuer rafraîchir.

A. Zentar

ECRITURE CINÉMATOGRAPHIQUE DE L'HISTOIRE

Le 7e art comme arme de combat

Il épouse les contours politiques et idéologiques des pouvoirs dominants a soutenu, le scénariste et réalisateur BelkacemHadjadj, dimanche à Tizi-Ouzou lors d'une conférence à la cinémathèque de la ville. Evoquant, à ce propos, la période coloniale française vécue par l'Algérie, il dira que "la puissance occupante avait usé de tous les moyens possibles pour diffuser sa propagande en veillant à toujours montrer l'occupant comme propriétaire des lieux et l'Algérien absent ou relégué à l'arrière plan et dépeint en gueux en haillons sales". Hadjadj rappellera, dans ce sillage, les différentes œuvres artistiques, peinture et photographie, réalisées à des fins de propagande avant même l'avènement de la propagande cinématographique marquée, entre autres, par les cinémas ambulants les jours de marché.

Partant de ce constat, souligne le scénariste, "les cinéastes devraient agir avec prudence avec les archives de la période coloniale produites par les autorités coloniales qui, à travers elles, véhiculaient l'image qu'elles voulaient", plaidant davantage à "questionner la mémoire orale de l'époque pour l'écriture de scénario". "Il est indispensable de s'orienter vers l'oralité adoptée alors comme refuge et expression de résistance à travers la poésie et les paroles pour avoir une image équilibrée de la réalité d'alors et ne pas être otage du discours dominant véhiculé par les autorités coloniales détentrice, alors, du pouvoir et des moyens". Etayant son propos par des exemples du cinéma mondial, M. Hadjadj, citera plusieurs films réalisés en Europe dans les années 1930 qui furent différés pour cause de non-conformité aux idées idéologiques montantes à l'époque, le nazisme, le fascisme et même le stalinisme. Le cinéma américain, également, n'a pas échappé à cette règle, dira Hedjadj, qui a souligné que "sa trajectoire a toujours été soumise aux orientations de la politique américaine". De l'épopée du Western et de la conquête américaine jusqu'aux films traitant de la guerre du Vietnam et de la suprématie américaine dans le cadre de la Guerre froide. Déplorant, en outre, que les historiens ne considèrent pas le film cinématographique comme un document historique, il fera remarquer qu'"au-delà du sujet traité, le film lui-même devient un objet d'histoire reflétant le contexte dans lequel il a été réalisé"...

EQUIPE NATIONALE

Mahrez : « Mon rêve ultime, gagner la Coupe du Monde ! »

Impliqué dans 10 buts lors de ses 11 dernières titularisations Man City, Mahrez devient le deuxième meilleur passeur décisif africain de l'histoire en Premier League, après l'Ivoirien Didier Drogba (54 passes décisives).

Gagner la Coupe du Monde est l'autre rêve fou de Riyad Mahrez, en route pour un triplé historique cette saison avec Manchester City (Championnat, Coupe de la Ligue et Champions League). « Mon rêve ultime ? Gagner la Coupe du Monde avec l'Algérie ? Ça serait grave ça (rires). C'est plus qu'un rêve. C'est Dieu qui donne, on ne sait jamais. On ne peut pas se contenter d'une Coupe d'Afrique ou de vingt matchs sans défaite. On veut aller chercher cette qualification à la Coupe du Monde. On veut essayer de faire quelque chose lors de la prochaine Coupe d'Afrique. Cette génération, ce coach, cette organisation méritent ça et on va tout donner pour réussir », a avoué Mahrez dans l'entretien accordé à be IN SPORTS France, tout en rendant, à nouveau, hommage au sélectionneur national, Djamel Belmadi, mais aussi à Pep Guardiola. « Djamel, c'est un super coach, mais aussi un manager qui sait te parler comme il le faut. Il sait comment te parler, te motiver et il a ce truc-là de leader depuis qu'il est joueur. Avec Pep, ce sont les deux entraîneurs qui ont su me faire progresser », dira Mahrez qui a fêté dimanche le titre de champion d'Angleterre, à sa manière. Passeur décisif (6e passe décisive en Premier League cette saison et 46e en tout dans le championnat d'Angleterre), il a contribué au large succès (5-0) des Citizens face à Everton. Impliqué sur 10 buts lors de ses 11 dernières titularisations avec les champions d'Angleterre, Mahrez devient le deuxième meilleur passeur décisif africain de l'histoire en Premier League, après l'Ivoirien Didier Drogba (54 passes décisives). A la fin du match, il a célébré son troisième sacre en PL en portant le drapeau algérien et en brandissant le drapeau de la Palestine, affichant une nouvelle fois son soutien à la cause palestinienne. Un geste très apprécié sur les réseaux sociaux. Sacré Mahrez ! Place désormais à la très attendue finale de la Ligue des champions d'Europe, le 29 mai, face à Chelsea, avec l'ambition d'égaliser le légendaire Rabah Madjer... sur ses terres, à Porto.

L. B.



MILAN AC

Bennacer goûtera à la Ligue des champions

Le Milan AC retrouvera la Ligue des Champions d'Europe la saison et sa pépite algérienne, Ismaël Bennacer goûtera enfin à cette prestigieuse compétition. "Nous sommes en Ligue des champions", se réjouit le meilleur joueur de la CAN 2019 sur ses comptes twitter et facebook, après la belle et précieuse victoire (2-0) des Rossoneri sur la pelouse de l'Atalanta, dimanche, lors de la 38e et dernière journée de Serie A, grâce à deux buts de Kessie sur pénalités (43', 90'+2). Le club lombard prend la deuxième place du championnat italien à son adversaire du jour et fera ainsi son grand retour en C1 européenne que Bennacer va découvrir, contrairement à Saïd Benrahma de West Ham qui se contente de l'Europa League, au même titre que Slimani et Benlamri de l'Olympique Lyonnais qui rate le podium, après sa défaite surprise (3-2), à domicile, face à l'OGC Nice de Boudaoui et Atal. Benlamri pourrait quitter l'OL cet été. Il est déjà annoncé au Qatar SC où évolue Youcef Belaili.

L. B.

COUPE DE LA CAF

JSK-Coton Sport, comme on se retrouve !

La JS Kabylie a obtenu « une qualification bien méritée » pour les demi-finales de la Coupe de la CAF selon son entraîneur Denis Lavagne. « Nous avons eu une victoire bien méritée sur les 2 rencontres, aller et retour » a-t-il indiqué en conférence de presse à l'issue de la rencontre, relevant que ses éléments qui ont bien maîtrisé la première mi-temps ont fait face à des difficultés en seconde période. « Nous avons eu une 2ème mi-temps plus difficile, on n'a pas su gérer les occasions et utiliser les espaces et failles enregistrés dans la ligne défensive, à cause peut-être du manque d'expérience et de l'émotion qui a repris le dessus » dira Lavagne, heureux de retrouver le Coton Sport en demi finale même si « la partie est loin d'être gagnée d'avance ». « Cela promet de chaudes retrouvailles », a-t-il conclu. Dans l'autre demi-finale, le finaliste de la dernière édition, Pyramids FC, retrouvera, lui aussi, le Raja Casablanca qui l'avait battu en aller et retour lors de la phase des poules.



Le latéral droit de l'USM Alger Haithem Loucif, blessé à une cheville lors de la 21e journée de championnat contre la JS Saoura (2-0), sera opéré ce lundi et son indisponibilité devrait s'étendre à environ trois mois, a annoncé lundi le club de la capitale. Le premier diagnostic avait fait état d'une blessure relativement légère, qui avec le repos et les soins appropriés allait guérir au bout d'un mois. Mais constatant au bout de quelques jours que l'état de santé de ce joueur ne s'était pas trop améliorée, le staff médical a opté pour une solution radicale, consistant à lui faire subir une

USM ALGER

Loucif out 3 mois

intervention chirurgicale. La saison actuelle est donc terminée pour Loucif, qui ne pourra plus jouer avant le début du mois de septembre prochain, au moment où son coéquipier, le milieu de terrain et capitaine Hamza Koudri vient d'ôter le plâtre et de reprendre du service. Quoique, pour un début, le staff médical a préféré ne pas trop l'éreinter, puisque Koudri, qui souffrait également de la cheville, a repris suivant un programme spécifique, à l'écart de groupe. Ce qui est également le cas pour le milieu récupérateur Oussama Chita et de l'attaquant Zakaria Benchaâ, qui avaient réintégré le groupe, en début de semaine, lors de la séance de reprise. "Ces deux joueurs ne se sont pas encore entièrement remis de leurs blessures respectives. Ils ont donc travaillé en solo, sous l'œil attentif des staffs médical et technique" a encore précisé la direction algéroise les concernant. De son côté, l'attaquant Burkinabé Hamed Belem "souffre d'une entorse du genou gauche", qu'il avait contractée le 8 mai dernier face au MC Alger, en huitièmes de finale de la coupe de la Ligue. "Après des examens complémentaires, sa blessure s'est avérée plus grave que prévu, ce qui devrait susciter une indisponibilité d'environ un mois", a estimé le club.

LIGUE 2

Le WR M'Sila sanctionné

Le WR M'Sila, sociétaire de la Ligue 2 algérienne de football (Groupe Centre), a écopé de deux matchs de suspension de terrain, dont un ferme, suite aux incidents qui ont émaillé son match de la 16e journée de championnat contre le MO Béjaïa, a annoncé dimanche soir la LNFA. Certes, le WRM avait réussi à l'emporter (2-1), mais ce résultat favorable n'avait pas empêché la rencontre de déraper, obligeant ainsi la commission de discipline à sévir lors de sa dernière session et de prononcer cette sanction à son encontre. Ainsi, lors de la 18e journée, prévue jeudi, le club de M'Sila devra accueillir l'USM El Harrach dans un autre stade que son lieu de domiciliation habituel. "L'enceinte qui abritera ce match sera désignée ultérieurement", a indiqué la Ligue nationale du football amateur dans un bref communiqué.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DU JUDO

L'Algérie 3e !

La sélection algérienne de judo s'est contentée de la quatrième place aux épreuves "par équipes mixtes" des Championnats d'Afrique seniors, clôturés dimanche après-midi, dans la capitale sénégalaise Dakar. Sacrée championne d'Afrique dans les épreuves individuelles, la Tunisie a poursuivi son bonhomme de chemin, jusqu'à atteindre la finale, où elle a dominé le Sénégal, pays organisateur de cette 42e édition des Championnats d'Afrique seniors, et c'est le Maroc qui a complété le podium. Les épreuves individuelles de ces Championnats d'Afrique 2021 ont été disputées jeudi, vendredi et samedi, et la sélection algérienne y avait glané un total de douze médailles : 3 or, 3 argent et 6 bronze. Une moisson qui lui permis d'occuper la troisième place au classement général, derrière la Tunisie (5 or, 3 argent, 6 bronze) et le Maroc (4 or, 1 argent et 4 bronze).

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE D'HALTÉROPHILIE

15 Algériens en lice

Quinze haltérophiles (10 messieurs et 5 dames) représenteront l'Algérie au rendez-vous de Nairobi (Kenya : 24-31), initialement prévu en 2020, avant d'être reporté à 2021 en raison de la Covid-19. Cinq d'entre eux effectueront leur entrée en lice jeudi aux Championnats d'Afrique seniors de Nairobi au chez les dames et les messieurs, pour des places sur le podium d'une compétition à laquelle est annoncée une participation de 98 athlètes dont 36 filles, représentant 15 pays. Chez les dames, Fatma Zohra Laghouati ouvrira le bal dans la catégorie des 59 kg où elle aura à ses côtés six autres concurrentes pour le titre continental. Cinquième aux Jeux africains-2019, l'Algérienne aura fort à faire face à la Nigérienne Lawal Rafiatu Folashade, médaillée d'or des mêmes joutes. Spies Anneke (Afrique du Sud) et Rakotoharisoa Angeline Nera Sarah (Madagascar). Chez les hommes, la journée de jeudi, première des Championnats d'Afrique seniors 2021, sera marquée par la participation de quatre athlètes algériens, Abderraouf Chettioui (55 kg), Aomar Fenni (61 kg), Adel Lahcène (67 kg), Nafaâ Sariak (73 kg), qui n'auront pas la tâche facile devant les meilleurs haltérophiles du continent à l'instar des Malgaches, Andriantsitohaina Eric Herman, Andriamahafa Anthonio, le Tunisien Amine Bouhijba et le Nigérien, Appah Emmanuel Inemo. Ce sera la dernière étape de qualification des athlètes africains aux Jeux olympiques de Tokyo (23 juillet-8 août 2021). Si pour la plupart des haltérophiles algériens l'enjeu de ces Championnats d'Afrique sera le titre africain, l'athlète Walid Bidani aura la mission d'assurer définitivement sa qualification au rendez-vous nippon, puisqu'il est en pole position dans le classement mondial.

JUVENTUS

Le monstrueux record de Ronaldo

Le quintuple Ballon d'Or est devenu le premier joueur à terminer meilleur buteur dans trois des cinq grands champions européens.

Resté sur le banc de touche lors de la victoire contre Bologne (4-1), dimanche, l'attaquant de la Juventus Turin Cristiano Ronaldo (36 ans) a terminé meilleur buteur de la Serie A cette saison avec 29 réalisations. Un premier titre de capocannoniere qui fait un peu plus basculer le Portugais dans la légende. En effet, le quintuple Ballon d'Or est devenu le premier joueur à terminer meilleur buteur dans trois des cinq grands champions européens après la Premier League (31 en 2007-2008) et la Liga (40 en 2010-2011, 31 en 2013-2014, 48 en 2014-2015). Jusqu'ici, 8 autres joueurs étaient à égalité avec CR7 sur les 30 dernières années. A savoir Christian Vieri en Liga (24 en 1997-1998) et en Serie A (24 en 2002-2003), Ruud van Nistelrooy en Premier League (25 en 2002-2003) et en Liga (25 en 2006-2007), Luca Toni en Serie A (31 en 2005-2006) et en Bundesliga (24 en 2007-2008), Zlatan Ibrahimovic en Serie A (25 en 2008-2009, 28 en 2011-2012) et en Ligue 1 (30 en 2012-2013, 26 en 2013-2014, 38 en 2015-2016), Edin Dzeko en Bundesliga (22 en 2009-2010) et en Serie A (29 en 2016-2017), Luis Suarez en Premier League (31 en 2013-2014) et en Liga (40 en 2015-2016), Edinson Cavani en Serie A (29 en 2012-2013) et en Ligue 1 (35 en 2016-2017, 28 en



2017-2018), ainsi que Pierre-Emerick Aubameyang en Bundesliga (31 en 2016-2017) et en Premier League (22 en 2018-2019).

PIRLO VEUT CONTINUER

Déchue de son titre par l'Inter, après neuf années de règne sans partage, la Juventus a limité la casse en terminant à la 4^e place de Serie A. Un énorme soulagement pour l'entraîneur Andrea Pirlo, qui espère poursuivre l'aventure dans le Piémont après une première saison très poussive sur un banc de touche. "L'important pour moi

était de bien terminer le travail commencé l'été dernier, en gagnant la Coupe d'Italie et en emmenant l'équipe en Ligue des Champions, qui était un objectif très important. Je laisse la parole à ceux qui doivent décider l'avenir, moi je me suis toujours impliqué à 100%, en essayant de donner toujours le maximum, c'est le résultat. J'ai commencé un parcours, j'espère pouvoir le finir. J'ai encore un an de contrat, j'espère pouvoir rester encore longtemps", a indiqué le manager turinois pour DAZN. En cas de départ de Zinedine Zidane du Real Madrid, Pirlo pourrait se faire du souci.

MANCHESTER UNITED

Rashford, «grand fan» du Real et du Barça !

L'avenir de Marcus Rashford pourrait finalement s'éloigner de Manchester United. Red Devil depuis tout petit, le buteur de 23 ans n'a jamais porté un autre maillot que celui du club mancunien. Pourtant, l'avant-centre n'est pas contre l'idée d'évoluer dans un autre Championnat, et cela pourrait

être en Liga. « Si j'aimerais jouer à l'étranger ? Je ne dirai jamais non. Mon club idéal ? Autre que Manchester United ? Je suis un grand fan du Real Madrid et de Barcelone, car ils ont toujours eu de grands joueurs et ont toujours joué un football attrayant. Tout le monde regarde le Real Madrid et Barcelo-

ne », a lâché Marcus Rashford dans un entretien accordé au Guardian. Auteur de 21 buts et de 15 passes décisives délivrées toutes compétitions confondues cette saison, l'international anglais est sous contrat jusqu'en 2023 mais pourrait donc avoir dévoilé un indice concernant son avenir.

LE LOSC CHAMPION DE FRANCE

Nuit de folie à Lille !

Au diable les mesures barrières ! Les supporters du Losc se sont réunis sur la Grand-Place de la ville, dimanche soir, pour fêter le titre de champion de France du club nordiste, le quatrième de l'histoire du club, le premier depuis 2011. Après le crispant 0-0 contre Saint-Etienne le week-end dernier, les Lillois ont obtenu la délivrance en l'emportant dimanche soir à Angers (1-2). « C'était une longue journée où il ne fallait pas montrer d'émotions, être à la fois concentré sur un plan de jeu, déterminé, lucide avec l'objectif de l'emporter, a réagi Christophe Galtier. Et encore une fois, ce merveilleux groupe est arrivé à le faire,

encore une fois à l'extérieur. On se doutait que Paris allait réaliser une performance à Brest. Pour être champion et garder notre place, il nous fallait l'emporter. On a réalisé un match très sérieux et appliqué. C'est une soirée incroyable. » Les joueurs de Galtier n'ont pas boudé leur plaisir, d'abord sur la pelouse du stade Raymond-Kopa puis dans le vestiaire. Ils ont bien mérité ce titre que personne n'attendait en début de saison.

« Pour être champion il faut faire une saison extraordinaire, d'autant plus quand tu as le PSG en face, estime Galtier. Nous avons réalisé une saison exceptionnelle, avec plein

d'émotions et évidemment un investissement total de la part de mon groupe qu'on a su mener jusqu'au bout avec mon staff et notamment mon fidèle adjoint, Thierry Oleksiak. Je n'arrive pas encore à réaliser l'émotion, mais putain, c'est incroyable ! J'ai vu un groupe très réactif avec une grande détermination, que j'ai accompagné, que j'ai aussi parfois secoué de temps en temps. Mais qu'est-ce que j'aime ce groupe. Je l'aime profondément. » Les supporters des Dogues l'aiment sans doute tout autant. Et la fête pourra s'est poursuivre, hier, avec une parade dans le cœur de la ville, rouge de bonheur.

PARIS SG

Mbappé menace

Place à la suite ! Pour Kylian Mbappé, le chapitre de la Ligue 1 s'est terminé avec un deuxième titre de meilleur joueur du championnat, un troisième trophée de meilleur buteur (27 buts), et surtout une deuxième place qui ne correspond pas à ses ambitions. Avant de rejoindre l'équipe de France, le prodige de Bondy s'est exprimé au sujet de son avenir. Peut-être pour la dernière fois avec le maillot de Paris Saint-Germain. Une nouvelle fois, Mbappé a laissé entendre que le PSG avait échoué cette saison, et que des renforts étaient nécessaires, ou en tout cas des réajustements au niveau de l'effectif. « Je ne peux pas dire ce qu'on va faire, je ne suis que joueur, mais je pense que les gens ont vu, tout le monde a vu, a-t-il lâché, laissant la balle dans le camp de ses dirigeants. Quand tout le monde voit, c'est plus facile de tirer des conclusions, mais il n'y a pas de souci. On a perdu le titre, mais maintenant, il faut se concentrer sur le futur. » Son avenir, Mbappé le décidera avec son entourage. Sur quels critères ? Il l'a encore rappelé dimanche, en marge de ce déplacement à Brest (0-2), seul le sportif dictera son choix. « Ce que je veux, moi, c'est gagner, a-t-il rappelé auprès de Canal+. Sentir que je suis dans un endroit où je peux vraiment gagner, ou il y a un projet qui est solide autour de moi. » Le message a forcément été entendu par l'état-major parisien, et notamment par le président Nasser Al-Khelaifi. « On a déjà une grande et belle équipe. Bien sûr, on a besoin de la développer. On a quelques besoins forcés sur des postes, a convenu le président parisien. On va voir avec Leo (nardo) et le coach aussi, parce qu'on n'achète pas des joueurs comme cela. On a besoin d'un marché pour le faire, mais avec le Covid, ce n'est pas facile. Il est sûr que l'on veut développer notre équipe. » Et Al-Khelaifi, malgré l'énorme menace d'un départ qui pèse pour Mbappé, se veut comme souvent optimiste. « Est-ce que Kylian a disputé son dernier match avec Paris ? Jamais de la vie ! Kylian est un joueur du PSG et il veut y rester. »

LYON

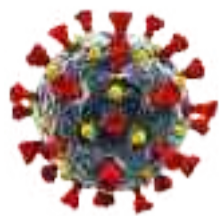
Garcia s'en va

Après avoir échoué dans sa mission, Rudi Garcia a confirmé dimanche soir qu'il ne sera plus l'entraîneur de l'OL la saison prochaine. C'était prévisible depuis plusieurs semaines déjà, mais il fallait une confirmation émanant de l'intéressé ou du club. Elle est survenue dimanche soir au terme de la dernière journée du championnat. Après la défaite essuyée contre Nice (2-3), Rudi Garcia a indiqué qu'il abandonne son tablier d'entraîneur des Gones. Son expérience avec les Rhodaniens, qui aura duré à peine deux ans, s'arrête donc là. « Bien sûr, je ne serai pas là la saison prochaine, a-t-il déclaré sur un ton ferme. Ça fait longtemps que je l'ai décidé moi-même, car je ne peux pas continuer à travailler et à faire progresser le club dans ces conditions. Le bilan de Garcia à la tête de Lyon est très mitigé. Après avoir manqué de qualifier l'équipe pour une compétition européenne l'année dernière, il échoue dans l'objectif qui était de finir sur le podium. Garcia n'est pas le seul à avoir vécu son dernier match avec Lyon dimanche. C'est aussi le cas de Memphis Depay. L'attaquant hollandais semblait être encore plus abattu que son coach au sortir de cette triste soirée : « Je n'ai pas les mots pour expliquer ça. On a manqué de concentration. Je suis très triste de finir là-dessus. Je suis à Lyon depuis 2017, je n'ai pas gagné de trophée. On a fait une longue saison, avec une bonne équipe, et c'est difficile de finir comme ça, sans la qualification pour la Ligue des champions. »

TOTTENHAM

Bale lâche ses vérités

Prêté par le Real Madrid à Tottenham cette saison, Gareth Bale ne sait pas encore de quoi son avenir sera fait. Mais l'aillier gallois ne devrait pas être épargné par la presse espagnole s'il reporte la tunique blanche la saison prochaine. Ses rapports avec les médias ibériques sont détestables, il le reconnaît lui-même. « Je pense que la presse a été agacée, et je le sais de source sûre, car je ne me suis pas comporté comme je devais le faire, mais jamais je ne vais changer pour qui que ce soit, a-t-il lâché dans les colonnes du Times. Je ne vais pas laisser la presse changer ma vie ou ma façon de faire les choses. Et pour ça, j'ai reçu des coups supplémentaires. A Madrid, ils attendent que tu sois un galactique, avec l'attitude qui va avec et qu'ils ont vu chez d'autres joueurs auparavant. Et pour être honnête, je ne suis probablement pas comme eux. » « Ce sont ceux qui vont à ces événements de tapis rouge. Je n'ai jamais été comme ça, j'aime jouer au football, rentrer à la maison et être une personne normale. Le fait que je ne parle pas l'espagnol ? Je parle suffisamment bien pour me défendre et je comprends tout ce qui se passe autour de moi. Ce qui a vraiment dérangé la presse, c'est que je ne leur ai pas parlé, alors ils ont inventé un énorme drame. »



PANDÉMIE DE COVID-19

247 nouveaux cas, 151 guérisons et 8 décès en 24h

POUR RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES

L'Algérie veut acquérir des avions bombardiers d'eau

L'Algérie entend développer l'utilisation des moyens aériens de lutte contre les feux de forêts par l'acquisition d'avions bombardiers d'eau à l'instar d'autres pays du bassin méditerranéen, a indiqué hier à Alger une responsable de la Direction générale des Forêts. « L'acquisition d'avions bombardiers d'eau, à l'instar de certains pays du bassin méditerranéen (Portugal, Malte, Grèce), serait d'un apport non négligeable pour la lutte contre les incendies de forêt en Algérie », a souligné Mme Ilhem Kabouya, Directrice de la protection de la flore et de la faune, auprès de la DGF, lors d'une réunion de la Commission nationale de protection des forêts, présidée par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hamdani, dans le cadre de la préparation de la campagne de lutte contre les feux de forêts pour 2021. A ce titre, Mme Kabouya a fait savoir que la DGF a participé, au niveau du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, à l'élaboration d'un cahier des charges pour un appel d'offres national et international pour l'affrètement d'avions bombardiers d'eau. Elle a cependant affirmé que l'option d'acquisition des moyens aériens de lutte nécessite de réaliser préalablement une étude de faisabilité en fonction de la cartographie du patrimoine forestier et des plans d'eau disponibles pour le ravitaillement des avions de lutte. Toujours dans le cadre des actions de lutte contre les incendies de forêts, la même responsable a fait part d'un travail que la DGF a engagé en partenariat avec la FAO pour renforcer les moyens techniques de lutte contre ce fléau qui ravage chaque année des milliers d'hectares de forêts. Financé par l'ambassade du Japon en Algérie, le projet « Assistance technique à la gestion des feux de forêts en Algérie », en collaboration avec la FAO, a permis de former, en



avril dernier, quatre équipes de formateurs composés d'un forestier, d'un gendarme et d'un élément de la Protection civile. Ces derniers ont bénéficié d'une formation sur la recherche des causes « méconnues » des incendies de forêts, outre la négligence et les actes volontaires. Des formations similaires sont prévues pour les 40 wilayas concernées par les feux de forêts. La responsable a indiqué que pour la campagne 2020 de prévention et de lutte contre les incendies, la superficie totale parcourue par le feu est de 43 918 hectares, provoqué par 3 493 foyers d'incendies. Des feux ont été enregistrés même durant les fêtes religieuses, a-t-elle déploré, en précisant que pendant les deux jours de l'Aid El Adha (célébré les 31/07 et le 01/08/2020), il a été enregistré 134 foyers d'incendies, dont 59 le premier jour et 75 le deuxième jour, précisant que 26 wilayas ont été touchées par ces incendies. Des incendies de forêts sont également survenus durant Aouel Moharrem (les 20 et 21/08/2020) où

108 incendies ont été déplorés dans 7 wilayas ainsi que pendant la Achoura (les 28 et 29/08/2020) avec 194 incendies dans 19 wilayas. Quant à la répartition des superficies incendiées par essence, elle a fait savoir que le pin d'Alep était l'essence la plus touchée avec 46% du total enregistré en forêt. "Cette espèce résineuse représente 68% de la superficie forestière en Algérie", a-t-elle indiqué. Le chêne liège, lui, représente 42% du total enregistré en forêts. Parmi les autres essences touchées par le feu, elle a également cité le chêne liège vert, le chêne zeen, l'eucalyptus, le cèdre et le cyprès. Pour sa part, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hamdani a affirmé, hier à Alger, que les feux de forêts déclenchés, à travers 39 wilayas en 2020, ont ravagé 43 919 ha de surface forestière, en sus des pertes humaines et matérielles.

R. N.

UNIVERSITÉ CONCORDIA AU CANADA

L'Algérien Mourad Debbabi nommé doyen

L'université Concordia au Canada a sélectionné l'Algérien Mourad Debbabi, pour occuper le poste de doyen de l'école d'ingénieurs et de sciences informatiques Gina Cody. Cette prestigieuse université canadienne, qui se trouve à Montréal, a annoncé la nomination du Dr Mourad Debbabi via un communiqué publié vendredi dernier. Mourad Debbabi a fait ses études à l'université de Constantine dans les années 1980, il a ensuite rejoint l'université Paris XI Orsay en 1994, puis celle de Concordia, à Montréal, en 2003, en tant que professeur. Debbabi prendra ses fonctions en tant que nouveau Doyen de l'école d'ingénieurs et de sciences informatiques Gina Cody, à partir du 1er juin prochain, et ce, pour un mandat de cinq ans. Le professeur algérien occupait déjà, au sein de cette même univer-



sité, le poste de doyen par intérim et ce, depuis le mois de mai 2020. Anne Whitelaw, porte-parole de l'université Concordia, a déclaré que Mourad Debbabi est «un candidat idéal ici à Concordia». La même intervenante a également souligné que «le comité de sélection était unanime» quant au choix de Mou-

rad Debbabi, qui brille grâce à son «impressionnant historique de recherche», «ses liens étroits avec le secteur», «son leadership en matière de cyber sécurité», et «son engagement en faveur de l'équité, de la diversité, de l'inclusion et de la décolonisation». Anne Whitelaw a également déclaré que Mourad Debbabi «a l'expérience et la vision nécessaires pour amener la très réputée école Gina Cody au niveau supérieur». Le professeur algérien a, pour sa part, réagi à la nouvelle de sa nomination en déclarant qu'il était «ravi et reconnaissant». Mourad Debbabi a également souligné que l'école Gina Cody se distingue au Canada et dans le monde entier par la qualité de son enseignement et de ses professeurs, ce qui lui a permis de bâtir «réputation solide et croissante».

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

963 morts et plus de 10 000 blessés durant les 4 premiers mois de 2021

Neuf cent soixante-trois personnes ont trouvé la mort et 10 482 autres ont été blessées dans 7 883 accidents de la circulation survenus au niveau national durant les 4 premiers mois de 2021, selon un bilan rendu

public hier par la Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR). La même source précise que les accidents de la circulation enregistrés durant cette période ont connu «une hausse» dans la plupart des indicateurs,

à savoir une hausse dans le nombre des accidents (31,51%), dans le nombre des décès (9,68%) et du nombre de blessés (30,65%), comparativement à la même période de l'année 2020.

Au fil du jour

De l'intelligence classique à celle du numérique

Par Rachid Ezziane

Vingt experts, spécialistes du domaine numérique et de l'intelligence artificielle, invités par Dell et l'institut pour le futur en mars 2017 à Paolo Alto en Californie se sont réunis dans un atelier de travail pour discuter de l'éventuel changement économique qui va se propager dans le monde. Par ce travail de réflexion, les experts voulaient anticiper et prévoir ce qui va changer dans l'économie en général et le travail en particulier.

Après plusieurs jours de travaux, ils sont sortis avec d'étonnants résultats. Les voici :

80 % des emplois des années 2030 n'ont pas encore vu le jour. Ce qui veut dire que d'ici 13 ans seulement 20 % des emplois d'aujourd'hui seront exercés. Les 80% restants seront tous des emplois nouveaux liés au changement des mœurs de la société mais surtout liés aux technologies nouvelles.

Ce changement profond n'est possible que par le passage de l'intelligence classique à l'intelligence numérique.

D'ici quelques années, l'économie sera traitée au même titre que la météo, c'est-à-dire elle deviendra prévisible ou écrite d'avance. Selon les experts participants, nous entrons en effet dans la seconde phase du développement numérique. Après la première étape, qui est la simple imitation de la pensée logique, les prochaines années verront l'avènement d'une véritable intelligence cognitive, capable d'imaginer des solutions, d'interpréter des données, même imparfaites, comme le font les humains actuellement. Et ce n'est pas ce handicap de l'imperfection qui arrêtera la victorieuse marche du numérique, disent-ils. Mais ce

changement, inexorable d'ailleurs, a un coût, concluent les spécialistes réunis en Californie. Car le premier levier de l'économie de demain sera la robotique. Et la robotique même si elle apporte la productivité et réduit les frais de production jusqu'à 90% par rapport à la production humaine, elle peut être la cause d'une destruction trop abrupte des vieux emplois, et à cet effet peut menacer la stabilité économique de nombreux foyers et aussi la paix sociale dans plusieurs pays et même dans le monde. Mais on ne peut pas faire d'omelette sans casser d'œufs, comme on dit...

Voilà un sujet d'avenir que les officiels algériens doivent débattre au plus vite avec les experts et autres groupes de réflexions pour éviter d'être en retard du monde de demain. Mais qu'à cela ne tienne, non, on continue coûte que coûte à rester rétro et classique comme si tout ce changement qui s'opère dans le monde ne nous intéresse pas ou se fait dans une autre planète que la nôtre ou dans des têtes qui ne contiennent pas des cerveaux semblables aux nôtres, ou comme si tout est déjà acquis pour notre avenir par la seule force de la langue de bois. Je touche du bois, si par malheur... le Think Tank, lui aussi, est contaminé par cette maladie de l'immobilisme, nous n'aurons plus qu'à aller nous trouver un lieu où finir nos jours...